BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE VAUDOISE

N. 3.

Décembre 1887

TABLE DES MATIERES.

La Société. — Le Bureau. — Nos pertes et nos gains. — Nouveaux amis et membres honoraires. — Membres effectifs. — Nos collaborateurs et nos travaux. — Finances.

Histoire. — Berne et les Vaudois en 1686. — La question du Codex Teplensis (3 art.) — Les Vaudois du Bas-Rhin au moyen-âge — Rapport des Vaudois avec les Taborites au XIV^me^ siècle.

Communications.

TORRE PELLICE

Tipografia Alpina

1887

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE VAUDOISE

N. 3

—

Décembre 1887

TORRE PELLICE

TIPOGRAFIA ALPINA
1887.

BULLETIN

DE

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE VAUDOISE

LA SOCIÉTÉ

« Vit-elle toujours? » — Telle est la question que quelques-uns de nos amis, empêchés par l'éloignement d'assister à nos deux dernières séances annuelles, et n'ayant reçu aucun signe de vie de notre part, pourraient nous adresser. Nous sommes heureux de pouvoir leur répondre sans hésiter: « Toujours elle vit! » En effet, si notre modeste bulletin n'a plus fait entendre sa voix depuis le mois de décembre 1885, la cause de ce silence ne doit point être attribuée à un état maladif de la Société. En doutez-vous? Veuillez parcourir les lignes qui suivent lesquelles vous donneront une idée générale de son activité pendant ces deux dernières années. Nous espérons que la diagnose de celle que vous pourriez croire malade sera satisfaisante, et convaincra, même le médecin le plus difficile, qu'elle n'a pas encore besoin du notaire pour faire son testament en faveur de la bibliothèque pastorale,... cas prévu par notre règlement!

Le Bureau: A tout seigneur, tout honneur! Commençons par examiner le cœur de la Société, le bureau...; nous voulons dire l'ancien bureau, la vieille garde, qui a fondé la réputation de la Société, et l'a victorieusement soutenue, et que notre dernière séance a eu, dirons-nous, la maladresse de remplacer en grande partie par de nouveaux et jeunes éléments. En effet, dans sa séance du 7 septembre 1887 le nouveau Bureau a été élu dans les personnes de:

MM. le Doct. A. Vinay, Président.
» Pasteur H. Meille, Vice-Président.
» Pasteur D. Peyrot, Secrétaire.
» Pasteur J. P. Pons, Archiviste.
» Prof. Olivet, Caissier.

Qu'on se garde bien de voir dans ce bouleversement un manque de confiance envers nos anciens dignitaires; non, l'assemblée ne leur a accordé le repos qu'ils ont demandé, quelque mérité qu'il soit, qu'à contre cœur, et parce qu'ils le lui ont comme imposé. Nous nous faisons les interprètes de nos consociétaires en les remerciant ici pour les nombreux services qu'ils ont rendus à la Société. Celle-ci s'honorera toujours d'avoir eu comme membres de son premier bureau Monsieur le prof. B. Tron, M. le docteur Lantaret, et M. le pasteur H. Bosio.

Un coup d'œil sur les rapports, si soigneusement rédigés par la plume experte de l'ex-président, nous montre que la direction n'est pas restée inactive: vous trouverez plus bas de longues citations de ces excellents rapports. La *correspondance* aussi, quoique relativement peu étendue, n'a pas chômé; preuve en soit l'augmentation réjouissante des documents et livres que vous pourrez admirer dans nos archives, et dont vous trouverez le catalogue plus bas. — Si le Bulletin 1886 a manqué, il faut croire qu'il n'y a pas là faute du Bureau, car l'année a été des plus difficiles pour ses membres: deuils et maladies pour les uns, travaux exceptionnels chez les autres, et pour tous pas mal de souci; c'est plus qu'il n'en fallait, (s'écrie l'ex-président dans son rapport,) pour expliquer notre pauvreté à l'intérieur!

Nos pertes et nos gains. — Plus d'un vide s'est produit, pendant ces deux dernières années, dans les rangs de nos amis et bienfaiteurs. C'est d'abord la mort de notre consociétaire le chev. Doct. *Tito Chiesi*, survenue au commencement de l'année 1886, que nous devons enregistrer ici. En perdant le plus âgé de ses membres, la S. d'H. V. a perdu en même temps un homme qui lui aurait rendu les plus grands services. — Nous serons toujours heureux de pouvoir dire que nous avons eu durant quatre mois, au nombre des nôtres, celui qu'on a si justement appelé : « le plus italien des vaudois et le plus vaudois des italiens. »

Nous devons constater aussi le départ de notre membre honoraire, le vénérable *Alexandre Lombard* de Genève. Au milieu de l'énorme correspondance que lui imposait son apostolat pour le repos dominical, il trouvait toujours le temps de dire ou d'écrire quelque chose en faveur des Vaudois. — Sans parler de son livre des *Pauliciens*, qu'il a orné d'une page de la *Nobla Leicson*, ni de ses *Vaudois du Briançonnais*, et pour nous en tenir au seul *Jean L. Pascale*, publié en 1881, il faut voir avec quelle affection il y parle de ce vaillant évangéliste de 1560, ainsi que des *martyrs de Calabre*! Cette brochure d'une centaine de pages, écrites par un vieillard de 71 ans, — il n'y a de ceci que six années, — n'en respire pas moins la vigueur du jeune témoin qui en fait le sujet. — C'est le 28 mai dernier, une heure et demie après avoir assisté aux funérailles de la mère d'un de ses anciens employés, que Mons. A. Lombard s'endormit, presque sans souffrance, à l'âge de 77 ans.

Au mois d'Août dernier, la Société a perdu un troisième de ses amis dans la personne de M. *Arnold Morel-Fatio*, secrétaire de la Société d'histoire de la Suisse Romande, conservateur du musée archéologique de Lausanne. Les numéros 89 à 108 de nos Archives *(voir Bulletin* 1885*)* au bas desquels nous trouvons la note : Don de l'auteur par l'entremise de M. Rod. Ducloux, sont là pour dire ce que la Société doit à ce savant distingué.

Nous espérions avoir clos ici notre liste nécrologique, mais le Seigneur en a décidé autrement. Le mois d'Octobre dernier a vu deux nouveaux vides se produire dans les rangs de nos membres fondateurs. Le 20 Octobre s'éteignait à La Tour Mr. le

chev. *Et. Malan*, professeur de philosophie et de littérature française au Collège Vaudois. Il est mort sur la brèche, ayant donné sa dernière leçon seulement une semaine avant sa mort. Dix jours après, le 30 Octobre, il était suivi par M. le chev. *J. P. Meille*, pasteur émérite, qui rentrait paisiblement dans le repos promis aux serviteurs de Dieu, après une activité bénie de 40 ans. C'est à la plume de ce vénérable ami que nous sommes redevables de l'intéressant volume intitulé: *Le Général Beckwith, sa vie et ses travaux*. Combien il nous en coûtera de ne plus revoir ces deux excellents amis à nos séances! Deux vétérans de notre Eglise sont tombés, mais ils sont tombés glorieusement, et ce que nous pouvons dire d'eux ici, c'est qu'il laissent une trace bénie dans l'histoire de l'Eglise Vaudoise. A d'autres le soin d'en tracer la biographie.

Tournons cette triste page, et venons-en au chapitre: *Nouveaux amis et membres honoraires.*

Nous sommes heureux de voir leur nombre augmenter d'année en année. Nommons en première ligne Monsieur l'ingénieur Adolphe Gautier de Genève, qui, outre les trois brochures dont il est lui-même l'auteur, a envoyé à la Société 6 volumes sur « l'histoire de Genève. » Il a fait mieux que cela, il a assisté en personne à nos séances de 1885 et 87, et nous a présenté un compte-rendu très-intéressant, préparé et transcrit par lui-même, sur un travail de M. l'abbé Petex, lu récemment au congrès de Thonon, touchant l'expédition malheureuse du capitaine Bourgeois. Aussi est-ce à juste titre qu'il a été proclamé, dans la séance du 8 Septembre 1886, membre honoraire de la Société. Il est le septième dans le rôle.

D'autres noms, nous l'espérons, viendront bientôt prendre place à côté du sien. — Nous dirons plus bas pour quels motifs M. le Colonel O. de Büren, président de la ville de Berne, M. Rudolf von Sinner, de Berne aussi, M. Samuel Berger de Paris, Don Modesto Cluzeau Mortet, M. Eugène de Budé de Genève, M. Armand-Ugon et d'autres ont droit à la reconnaissance de la Société.

Dans le prochain numéro, nous dirons des sociétés d'études et d'histoire qui nous ont, ces derniers temps, témoigné leur sympathie, et avec lesquelles nous sommes heureux d'établir des relations suivies et de faire échange de publications. Nous aurons soin d'y réserver une place destinée à faire connaître à notre public ce qui, dans les publications que ces sociétés nous ont envoyé ou nous enverrons, nous paraîtra le plus propre à l'intéresser.

Membres effectifs. — Nous avons parlé plus haut du départ de MM. Chiesi, Malan et Meille, qui réduisait le nombre des membres de la Société à 65. — Ont été admis dans la séance du 8 Septembre 1886:

MM. Benjamin Pons, pasteur,
Barth. Revel, »
Arthur Peyrot, ancien; et dans la séance du 7 septembre 1887:

MM. le Dr. Wendelin Förster, prof. de langues romanes à l'Université de Bonn,
le Dr. Otto Hoffmann de Hambourg, Privat-Docent à l'Université de Genève,
le Dr. H. Malan.

La Société compte aujourd'hui 70 membres effectifs.

Nos collaborateurs et nos travaux. — Avant de vous parler de l'état de notre bibliothèque et des dons qui l'ont enrichie, nous avons le devoir de signaler à votre attention le travail qui a été fait par notre Société et ses amis, pendant ces deux dernières années.

Il est bien naturel que nos efforts aient surtout visé à l'exploitation des Archives pouvant contenir des documents relatifs à l'Exil des Vaudois, d'il y a deux-cents ans.

Si le petit volume intitulé *Les Vaudois en 1686* n'est pas dû directement à l'initiative de la Société, il est l'œuvre presque exclusive de ses membres. Ses auteurs sont en effet MM. H.

Tron, Et. Bonnet, D. Peyrot, D. Gay jun., H. Bosio, J. P. Pons, J. D. Hugon, B. Gardiol et J. P. Micol. — Nous recommandons cet opuscule à ceux de nos amis qui ne le connaîtraient pas encore, pour l'idée précise qu'il donne au lecteur sur l'ensemble des événements qui ont provoqué, accompagné et suivi l'édit d'expulsion de 1686. —

Enfin! nos archives sont munies de la copie des pièces les plus importantes concernant l'ambassade Suisse de 1686 auprès de la cour de Savoie. Ces pièces, au nombre de trente six, dont huit provenant de Berne et vingt-huit de Zurich, formeront un cahier de plus de cent cinquante grandes pages. Les lettres portent la signature de Gaspar de Muralt et de Bernard de Muralt; elles vont du 14 février 1686 au 15 juillet de la même année; vingt d'entr'elles sont écrites de Turin, les autres de Berne, de Zurich, de Genève et de Baden. Le Doct. Schweizer, archiviste d'Etat à Zurich, nous a fait copier plus de cent pages. — A *Berne* c'est le président même de la ville, colonel de Büren, et M. Rudolf von Sinner, qui nous ont fait *présent* de l'admirable copie (due à la propre main de ce dernier excellent ami) des trente-trois pages qu'ils nous ont envoyées.

Au nombre des documents qui nous ont été expédiés de Zurich il faut remarquer: — un extrait des comptes annuels des Cantons évangéliques (2 pages), — une note très-détaillée des dépenses des ambassadeurs (18 pages), — et plus particulièrement encore, le Résumé des négociations qui eurent lieu à Turin en faveur des habitants des Vallées piémontaises, 16 pages en allemand, traduites par M. D. Peyrot, pasteur. C'est lui-même qui a eu l'honneur de conduire cette «glorieuse entrée» de documents tant désirés.

Nous possédons en outre, grâce encore à la munificence de M. le colonel de Büren, le petit volume français, dû probablement à la plume du réfugié huguenot Isaac Teissier, intitulé: *Histoire de la négociation des Ambassadeurs envoyez au Duc de Savoie par les Cantons Evangéliques l'annee MDCLXXXVI. Imprimé MDCXC.*

Un membre de l'Eglise Vaudoise de Favale a aussi contribué à enrichir nos archives en nous procurant la copie d'une partie des édits de 1686, découverts à Chiavari. Malheureusement

les frais de transcription sont si élevés, que nous dûmes faire suspendre le travail.

Signalons encore ici, relativement aux événements de deux-cents ans passés, la copie, due à la plume de Mr. le pasteur J. D. Armand Hugon de Rorà, de tout ce qu'il a été possible de trouver du journal de Salvajot.

Un travail, non moins utile, est celui qui a été fait par les plus patients de nos collaborateurs. Nous mettons en première ligne les jeunes amies qui ont bien voulu se charger de la plus rude besogne qui se puisse dire. M.lle Ch. B. a bien voulu copier pour nous un recueil de diverses lettres du Général Beckwith qui risquaient de s'éparpiller. D'un autre côté, M.lle L. R. — la même qui nous avait déjà copié la correspondance de Louis XIV avec ses ambassadeurs à Turin — s'aidant, cette fois, de l'obligeance de M.lle Aldegonde Gauman, traduisit et copia toute l'introduction et les notes dont l'auteur hollandais N. C. Kist (Leyde 1846) a fait précéder et suivre la relation française du capitaine Robert, découverte récemment aux Vallées par un de nos collègues. Travail bien long aussi que celui-là! et bien fatigant! Grand merci à nos trois vaillantes collaboratrices.

Nous nous honorons de pouvoir aussi compter parmi nos collaboratrices la «Commission pour l'histoire des Eglises Wallonnes», qui n'a pas cessé de nous envoyer son Bulletin, dans lequel nous sommes si peu oubliés, que le nom de Vaudois se lit tout au haut sur la couverture.

Faut-il mentionner ici un article ayant pour titre: "Les Vallées françaises du Piémont" et pour auteur Henri Gaidoz, directeur à l'école des Hautes Etudes? — Les Vallées Vaudoises, que l'auteur place "au revers *occidental* des Alpes", ont naturellement attiré pour leur bonne part l'attention de M. Gaidoz. — L'usage que nous faisons de la langue française, la république de St. Martin, de piteuse mémoire, d'autres circonstances encore, sont pour l'écrivain tout autant d'indices, sinon de preuves, de nos secrètes sympathies pour la France, comme nation. C'est à quoi nous rend attentifs un ami de notre Societé. Nous avons cru pouvoir lui répondre (dit Mr. le prof. B. Tron), que l'auteur se trompe complètement, pour ce qui concerne les

Vaudois, nos pères eux-mêmes n'ayant jamais tourné leurs regards du côté d'un autre pays que lorsque le Piémont les y forçait.

M. Samuel Berger de Paris, qui nous envoie la livraison des Annales des sciences politiques, où se trouve l'article de Mr. Gaidoz, nous a communiqué trois travaux de lui, que l'on lira plus loin, et qui nous ont paru bien plus importants. Il s'agit de savoir *si* et dans *quelle mesure* la Bible dite Vaudoise est entrée dans la Bible allemande. Le problème a été posé en Allemagne, et notre excellent ami, M. Berger, à son tour, a pris à cœur cette étude, qui ne saurait nous être indifférente.

Nous avons mentionné plus haut Mr. Eugène de Budé de Genève. "Nous sommes heureux, écrit Mr. T., de vous annoncer que nous avons en lui un nouvel ami. En réponse à quelques lignes que nous lui avions écrites, dans l'intérêt de notre Société, il se hâta de nous envoyer un *récit de la glorieuse rentrée*, fait par un soldat d'Henri Arnaud. Mr. de Budé a fait précéder ce récit de quelques données sur l'émoi que produisit à Genève le bruit du départ des Vaudois." Il promet en outre, avec beaucoup d'amabilité, de faire tout ce qui dépendra de lui, pour recueillir, à notre intention, jusqu'au moindre brin qui soit de nature à augmenter notre fourmillière. Déjà même il nous assure que sans le grand travail auquel l'oblige la nécessité de mettre la dernière main aux trois volumes qu'il va publier, il se serait fait un plaisir d'assister à l'une de nos séances, pour nous entretenir des rapports que les Vaudois ont soutenus avec I. A. Turrettini de Genève.

En finissant, mentionnons encore les documents suivants qui ont été présentés à la Société dans ses deux dernières séances:

Par Mr. Paul Long, pasteur à Milan, quelques épisodes et documents intéressants relatifs aux massacres de 1655 et trouvés dans un volume de la Bibliothèque Brera de Milan, intitulé: *La Guerra dei Valdesi nel 1655*. Entr'autres une lettre d'un jésuite écrite de La Tour, confirmant les atrocités des massacres de Pâques;

Par Mr. D. Peyrot, l'analyse détaillée d'une brochure récente par le Dr. Blösch sur Berne et les Vaudois en 1686. Encore un don du Colonel de Büren;

Par M. J. B. Olivet, un plan de défense des Vallées, préparé en 1690 par Arnaud et remis au Duc de Savoie;

Par M. le professeur Tron, deux légendes sur "Cro la Guerro" et l'exil en Suisse ;

Par le Dr. Lantaret, la narration d'une légende sur la Gourde d'un soldat d'Arnaud.

Enfin.... et ce n'est certes pas: *in cauda venenum!* la Société s'honore de pouvoir constater que la publication la plus récente sur les anciens Vaudois "Histoire des Vaudois d'Italie depuis leurs origines jusqu'à nos jours. - Première partie: avant la réforme," est due à la plume d'un de ses membres, Mr. le Dr. E. Comba de Florence.

Situation Financière de la Société.

Entrées.

En caisse au 31 décembre 1884	L.	660,60
1885 Cotisation de 46 membres	»	230 —
» Don de M. le chev. P. Meille	»	45 —
» Quotes d'entrée de 8 membres	»	40 —
1886 Cotisation de 43 membres	»	215 —
» Don de M. le chev. P. Meille	»	45 —
» Quotes de 6 membres	»	30 —
» 3 semestres rente	»	13,02
Total des entrées .	L.	1278,62

Sorties.

Payé pour ports du Bulletin	L.	1,12
» » copie de documents	»	52,10
» » impression du Bulletin à Mascarelli . .	»	163,50
Notes de frais divers	»	66,85
Total des sorties .	»	283,57
En Caisse au 31 Décembre 1886	L.	995,05

BERNE ET LES VAUDOIS EN 1686

Tel est le titre d'une intéressante brochure allemande de 43 pages, publiée récemment à Berne même, chez Paul Haller, par le Doct. Blösch. Le meilleur compte-rendu que nous puissions en offrir à nos lecteurs consistera dans une analyse détaillée de l'ouvrage. On ne pensera pas, après avoir lu les lignes qui suivent, que de les écrire, « c'est vouloir inutilement rebouillir une viande cent fois cuite, recuite, mâchée et digérée,» comme disait notre vieux Léger; il n'est que juste de revenir souvent, dans une année comme celle que nous traversons, sur les souvenirs bénis du passé, et les détails nouveaux que l'auteur donne sur les faits de 1686 sont si intéressants, que nous ne voudrions pas qu'ils restassent inconnus au milieu de nous.

Le 18 Février 1686 trouva le Conseil de la ville de Berne, jadis si tranquille et calme, en grand émoi. Il ne s'agissait pas de quelque bouleversement politique en vue; l'horizon était serein sous ce rapport, mais les sympathies et antipathies religieuses se faisaient d'autant plus fortement sentir. De mauvaises nouvelles étaient arrivées sur les Vaudois du Piémont. De même que les Réformés de France, ceux-ci étaient considérés comme des parents unis par les liens sacrés d'une même religion. On avait, en plus, une estime toute particulière pour ces montagnards, qui avaient été les seuls représentants des doctrines et des principes évangéliques à travers le Moyen-âge. Déjà en 1557, mais surtout en 1655 et 1664, la Suisse réformée avait fait tout ce qui était en son pouvoir pour détourner les persécutions qui menaçaient ses frères. Ces efforts avaient abouti, en tant que le Duc de Savoie avait accordé sous cette dernière date, par une patente royale, la liberté de culte, et la tolérance religieuse à ses sujets. Il est vrai que la révocation de l'Edit de Nantes aurait dû montrer aux réformés ce que valaient pour les princes papistes ces promesses de papier, faites aux hérétiques. Mais, comme les édits des ducs de Savoie en

faveur des Vaudois avaient été donnés par l'intervention de puissances étrangères, on les considérait comme inviolables, et on leur donnait un caractère international. Aussi, quand on apprit en Suisse que la Cour de Turin était décidée à sauter pieds joints par-dessus toutes ces garanties, une profonde terreur s'emparat-elle de tous les esprits. Les cruautés exercées sur les Vaudois en 1655 étaient trop profondément gravées dans la mémoire des confédérés pour que ce sentiment ne se manifestât pas.

Les circonstances étaient en outre beaucoup moins favorables aux Vaudois que par le passé. Jadis l'Angleterre, sous son protecteur protestant Cromwell, et la France même, pour des raisons politiques, avaient élevé leurs voix en faveur des Vaudois italiens; maintenant l'Angleterre se taisait, et la France? Ah! la France, (ou plutôt son despote Louis XIV), fut la première à lever l'épée contre les Evangéliques et à pousser Victor Amédée à en faire de même contre les Vaudois.

On comprendra donc aisément que la rumeur qui se répandit le 18 Février dans le grand Conseil de Berne ait jeté l'émoi parmi ses membres: ce n'était pourtant qu'une rumeur venue du côté de Morges, car le préfet de cette ville lui-même, ne connaissait aucun détail sur les menaces faites aux Vaudois. Aucune nouvelle officielle n'était parvenue à Berne; néanmoins on expédia une lettre, séance tenante, à l'ambassadeur qui représentait cette ville à la Diète de Baden, lui ordonnant de s'entendre immédiatement avec les députés des autres cantons évangéliques sur le meilleur moyen d'intervenir en faveur des Vaudois.

Cependant la funeste nouvelle était arrivée directement à Baden par Zurich, et ce même jour (18 Février) les deux Bernois Kirchberger et Tillier écrivaient en toute hâte («raptissime») de Baden à leur gouvernement ce qui suit:

« À peine fûmes-nous heureusement arrivés à Baden que messieurs les Ambassadeurs de Zurich nous demandèrent une entrevue. Ils nous communiquèrent une nouvelle qu'ils venaient de recevoir: que les pauvres Vaudois du Piémont étaient en grand danger de voir recommencer les persécutions dont ils avaient déjà été l'objet; ils ajoutèrent que, si on voulait faire quelque chose en leur faveur, il était plus que temps d'aviser. »

La lettre ajoute qu'on avait à l'instant pris des mesures pour envoyer une ambassade à Turin, et que le Conseiller Gaspar de Muralt de Zurich, qui avait été designé comme l'un des ambassadeurs, allait partir le vendredi (c'est-à-dire le lendemain du jour où la nouvelle était parvenue à Baden) pour Berne, afin d'y prendre le compagnon qu'on voudrait bien lui donner pour ce long voyage.

Un prédicateur piémontais — probablement le même qui fut nommé plus tard Mr. Olympier — arriva à Berne en même temps que cette lettre, pour représenter de vive voix les dangers que couraient les communautés vaudoises, et demander en leur nom le secours des amis, dont la fidélité avait été si souvent mise à l'épreuve. Le Grand Conseil de Berne choisit aussitôt le Conseiller Bernard de Muralt comme compagnon de l'ambassadeur de Zurich, et lui donna l'ordre de se préparer à partir «au nom de Dieu» le samedi suivant (20 Février). La veille de ce jour (19 février), on prépara en toute hâte les instructions officielles qui devaient être données aux ambassadeurs; on leur remit en outre trois lettres patentes, l'une pour le Duc, la seconde pour le premier ministre, le Marquis de St. Thomas, et la troisième pour les pasteurs et anciens des Vallées Vaudoises. Les ambassadeurs furent congédiés avec ces paroles remarquables: « Si vos démarches n'aboutissent pas à bonne fin, nous espérons que les cantons évangéliques seront pourtant excusés devant les honnêtes gens, car ils auront fait ce qui était en leur pouvoir de faire. »

Le docteur Blösch donne ensuite un compte-rendu assez détaillé de l'édit du 31 janvier; nous ne nous y arrêterons pas, car il est connu parmi nous; notons seulement qu'à propos de l'occupation militaire de Luserne et d'autres bourgades des vallées, — occupation qui eut lieu bientôt après la promulgation de l'édit, — il cite F. C. von Moser (Zurich 1798), lequel, dans son histoire documentée des Vaudois, prétend que les Vaudois usèrent de violence envers seize personnes qui s'étaient converties au Catholicisme: « ce qui, ajoute Blösch, n'est nullement impossible ».

La citation d'une lettre d'un officier, suisse apparemment, mais au service de Louis XIV, est des plus intéressantes. Cette

lettre est datée de Lucerne, (21 février). Il y est question des immenses préparatifs que l'on fait pour envahir les vallées: on attend 600 français, qui doivent renforcer l'armée ducale. « On ne parle, dit-il, que de faire pendre les grands et les petits, s'ils n'obéissent pas à notre maître, et surtout s'ils prennent les armes contre les troupes.» Il se sent pourtant pris de pitié envers les Vaudois, et ajoute: « Il se rencontre de fort-honnestes gens parmi eux, aux quels je serais fâché que mal arrivast.» — Ailleurs il dit cependant: «il y a de la canaille parmi eux, qui disent que c'est messieurs de Genève qui leur conseillent de s'opposer aux volontés de S. A. R., et qui leur ont envoyé de l'argent et des promesses de les secourir.» Bien que cette lettre soit écrite sous le sceau du plus profond secret — puisque l'auteur demande à son correspondant de la brûler de suite, — elle se trouve dans les archives d'Etat de la ville de Berne.

Une lettre du Duc aux cantons évangéliques, en date du 16 février, ne fit que confirmer les tristes appréhensions au sujet de ses intentions hostiles à l'égard des Vaudois. Comme le Duc y déclarait qu'il n'était pas tenu d'observer tous les édits de ses prédécesseurs envers eux, puisque ce n'étaient que des édits de tolérance, les villes de Berne et de Zurich résolurent de lui répondre pour réfuter son assertion, et on envoya des ordres dans ce sens aux ambassadeurs.

Ceux-ci étaient arrivés à Turin au commencement de Mars. Bernard de Muralt nous dit qu'ils se sentirent très-gênés lors de leur première entrevue avec le Duc, parce que l'interprète qui leur avait été donné était un prêtre. Ils se limitèrent aux salutations officielles et remirent à Son Altesse le mémoire contenant les instructions reçues à Zurich. L'accueil que leur fit le Duc fut froid et hautain: contrairement à toutes les règles de l'étiquette d'alors, il ne leur offrit pas même la main. Il est vrai qu'il chercha à s'excuser le jour suivant de cette impolitesse, en faisant dire aux ambassadeurs par le marquis de St. Thomas qu'il avait été pris par surprise, et que " cela ne devait plus arriver. " Cette excuse ne put effacer la mauvaise impression qui avait été produite, d'autant plus qu'il ne fut accordé aux ambassadeurs qu'une seule audience encore avant leur départ.

Les ambassadeurs ne se laissèrent cependant pas décourager; le chapeau à la main, prêts à essuyer bien des affronts pour l'amour de la cause qu'ils avaient embrassée, ils se présentèrent à diverses reprises chez le Marquis de St. Thomas et les autres ministres, y déposant leurs mémoires à l'adresse de S. A. L'inviolabilité des engagements du souverain envers des sujets, l'innocence et le droit des Vandois, la persuasion — seul moyen de convaincre en matière religieuse — tels étaient les points principaux sur lesquels ils s'appuyaient pour défendre le grand principe de la liberté de conscience. Ils eurent même le courage de rendre le Duc attentif aux conséquences que pourraient avoir ses actions, lui demandant ce qu'il penserait des princes protestants, qui voudraient l'imiter et traiter leurs sujets catholiques comme il comptait traiter ses sujets Vaudois. On connaît la réponse du Duc. (*) Craignant son "Voisin de France" il ne céda en rien.

Les ambassadeurs répliquèrent aves beaucoup de tact et de perspicacité au marquis de St. Thomas, qui soutenait que S. A. R. ne défendait aux Vaudois "que l'exercice de leur religion, mais qu'elle ne pensait pas en aucune manière violenter les consciences." Ils montrèrent que cette défense était pour la conscience un acte de tyrannie pire que la conversion forcée. "En défendant aux peuples l'exercice de leur religion, c'est les jeter dans l'indévotion et même dans l'athéisme; par conséquent, c'est leur causer un plus grand mal que de les faire entrer par force dans l'Eglise Romaine."

Pendant les premières semaines de leur séjour à Turin, les ambassadeurs n'avaient pu avoir aucune relation directe avec les Vaudois; les Vallées étant bloquées, il s'agissait de franchir le cordon militaire qui les entourait, pour s'en éloigner ou pour y parvenir. Des messagers, qui avaient été envoyés aux Vaudois depuis Genève, furent pris et mis en prison, ayant été découverts par une lettre de Purretin, qu'un d'entre eux avait cachée dans le fourreau de son sabre.

Ces nouvelles furent portées aux ambassadeurs par des officiers français de Pignerol, qui venaient de temps en temps à

(*) « Ce sont les grandes roues qui meuvent, et qui entraînent les moindres, » fut-il répondu aux ambassadeurs.

Turin. Ils apprirent par eux que les Vaudois, auxquels s'étaient adjoints quelques-uns de leurs compatriotes, se retranchaient sur les hauteurs; que les troupes de Catinat montaient à 5000 hommes, mais que celui-ci en réclamait davantage pour commencer l'action, et qu'il comptait y joindre, vers le commencement d'Avril, les compagnies de M. de la Trousse et de M. de St. Rutte. On prévoyait, en cas de résistance, un vrai bain de sang.

Rien ne fut épargné de la part des ambassadeurs pour détourner le coup qui menaçait les Vaudois; ils s'efforcèrent de démontrer au marquis de St. Thomas combien il était peu à l'avantage du Duc et du pays de se défaire en une fois d'une population laborieuse et fidèle. Celui-ci sembla touché; mais qu'on juge de sa loyauté par le moyen qu'il conseilla aux ambassadeurs d'employer pour arriver à leur but: "Que les Vaudois fassent seulement semblant de se soumettre aux ordres du Duc, puisqu'une semblable conduite n'est pas contraire aux maximes de votre religion, qui sont en cela opposées aux doctrines de l'église catholique." Les Suisses indignés protestèrent. — "Nostre doctrine, dirent-ils, n'approuve nullement qne l'on dissimule sa créance, et elle nous oblige à confesser devant les hommes la vérité, dont notre cœur est persuadé."

Ils durent se convaincre qu'il était inutile d'espérer de la part du Duc un retrait de son édit; les raisons qu'il avançait pour motiver son refus étaient pour lui d'autant plus fortes et puissantes, que la France était plus forte et plus puissante que les petits cantons évangéliques.

Le voyage que les ambassadeurs purent faire aux Vallées, au mois de Mars, changea la direction de leurs démarches. Ils ne chercheront plus maintenant à obtenir un rappel de l'édit de Janvier, mais ils demanderont pour les Vaudois la permission de s'exiler à des conditions favorables. Ils sont persuadés que toute tentative de défense de la part de ceux-ci serait inutile et même funeste. Ne sont-ils pas dépourvus d'armes et de munitions, sans conducteurs, entravés dans leur marche par des vieillards, des femmes et des enfants, privés de provisions, et cernés de tous côtés par un ennemi qui avait juré leur destruction? Aussi, font-ils ce qu'ils peuvent pour leur persuader que le meilleur parti à prendre est celui de l'exil.

Nous ne donnerons pas ici le compte-rendu détaillé des relations que les ambassadeurs eurent avec les Vaudois; cela a été fait dans la brochure intitulée " Les Vaudois en 1686 ". (pages 16 et 24); nous ne reproduirons que ce qu'il y a de nouveau pour nos lecteurs. Le document de Zurich, dont nous avons pu offrir une traduction à la Société d'Histoire Vaudoise, contient là-dessus plus de détails que les archives de Berne. (Une relation détaillée, qui devait se trouver dans ces dernières, fut égarée on ne sait comment.)

Blösch nomme le Duc un *Pharaon moderne;* celui-ci en effet, après s'être montré disposé à laisser partir de son pays le peuple vaudois, lui imposa de telles conditions que l'expatriation devint impossible. Blösch va plus loin, et dit à propos de la désunion qui régnait parmi les Vaudois au sujet de la résolution à prendre, que le Duc, aidé par le légat de Louis XIV, devait être considéré comme l'auteur de cette désunion. L'un et l'autre y avaient sans doute travaillé sous main, car une destruction totale de ce peuple leur semblait plus à désirer qu'un exode pacifique. En effet, au vif désappointement des ambassadeurs, le Duc renchérissait tous les jours par le moyen de ses ministres sur les mesures sévères qu'il avait prises pour s'opposer à cette sortie.

Un fait, dont on s'empara pour noircir les Vaudois, vint servir de prétexte à cette recrudescence de sévérité. On avait assassiné deux soldats de la garnison de Pignerol, et, bien que les auteurs de ce méfait ne fussent pas connus, on l'attribua sans hésiter aux " hérétiques. " Les ambassadeurs donc, — considérant d'un côté la difficulté que les Vaudois avaient à se décider à l'exil, de l'autre, les exigences croissantes du Duc, et sentant d'ailleurs la responsabilité qui pesait sur eux, — s'empressèrent d'envoyer pour la seconde fois un exprès à leur gouvernement en demandant des instructions. Il faut noter ici qu'eux-mêmes n'avaient pas grande confiance dans les promesses du Duc, et qu'*ils osaient à peine* inviter consciencieusement leurs coreligionnaires à déposer les armes comme leur souverain le leur demandait.

Sur ces entrefaites parut l'édit du 9 Avril. De St. Thomas l'apporta lui-même aux ambassadeurs, se flattant sans doute qu'une

telle preuve de condescendance de la part du Duc les aurait satisfaits. Il perdit aussitôt toute illusion à cet égard; car ceux-ci y firent dès l'abord de sérieuses objections, et prièrent son Excellence de bien vouloir considérer que la brièveté du terme accordé aux Vaudois rendait illusoires toutes les concessions apparentes de l'édit. Et, après mûre réflexion, ils conclurent eux-mêmes que les Vaudois ne pouvaient s'y soumettre sans s'exposer à de très-grands dangers.

On sait ce que les Vaudois décidèrent après en avoir eu connaissance: "ils se joignirent tous ensemble d'un commun accord," dit la relation, et formèrent le dessein de se défendre contre les armées qui étaient prêtes à les attaquer.

D'autres considérations encore amenèrent les Vaudois à prendre ce parti. Ce fut d'abord, paraît-il, leur ancien capitaine, dont la valeur leur était bien connue, et qu'une lettre du 26 Avril, écrite par un ennemi, nomme «*ce coquin de Janavel*» qui est à couvert dans Genève, et pousse les Vaudois dans ce sens, en leur promettant qu'on ne les abandonnerait pas au moment du péril.» Ce fut ensuite un de leurs pasteurs, revenu secrètement de Genève, et dont le nom n'est pas révélé dans les lettres que ses confrères écrivaient aux ambassadeurs. Qui est ce mystérieux et influent personnage? «Le même, dit Blösch, qui apparaît dans la suite de l'histoire Vaudoise comme l'une des plus nobles et héroïques natures qui aient jamais existé, remplissant les fonctions de prophète, de pasteur et de général au milieu des Vaudois». Nous avons nommé Henri Arnaud. Ce fut lui qui, animé d'une foi indomptable, obtint des Vaudois qu'ils se préparassent à la résistance. Ses collègues toutefois ne l'appuyaient guère, car ils pensaient qu'il valait mieux sacrifier la patrie et s'en aller dans un pays étranger, où l'exercice de leur foi n'aurait pas été entravé. Mais ils se rangèrent plus tard à son avis.

La catastrophe devenait ainsi inévitable, et bientôt l'ennemi devait fondre avec toute sa force sur le petit peuple vaudois.

Quand de Berne on envoya à la Diète Evangélique d'Aarau (1 Mai) un commissaire chargé de tout préparer pour l'arrivée des Vaudois exilés, le massacre était déjà consommé aux Vallées.

Blösch cite en détail deux lettres qui racontent comment les hostilités commencèrent. Toutes deux se trouvent dans les archives de Berne. La première en allemand, datée de la fin d'Avril, est évidemment écrite par un réformé, probablement un envoyé secret de Berne qui se trouvait dans le camp ennemi. Elle a quelque chose de mystérieux, et ne porte pas de signature. Elle raconte que le premier assaut fut donné le dimanche matin à 8 heures (et non le lundi, comme on le croyait), par les troupes françaises: «Les soldats étaient tellement excités qu'ils ne pou« vaient attendre le moment de se jeter sur les Vaudois. Ils se « précipitèrent d'abord sur un moulin, dans lequel ceux-ci s'é« taient fortifiés, et les en chassèrent, sans toutefois leur cau« ser de grandes pertes. Ceux du moulin se réfugièrent avec « d'autres Vaudois dans une Eglise. Les dragons les poursuivi« rent, et il y eut un rude combat...

« .... Ensuite ils se retirèrent dans leurs retranchements, où « une lutte sérieuse s'engagea avec les dragons. Le frère de M. « de la Lande fut tué; M. de Boiron fut blessé mortellement. « Ainsi ce régiment fut repoussé au-delà du torrent, après avoir « souffert de grandes pertes et avoir été presque entièrement « détruit. Plusieurs paysans (Vaudois) furent aussi tués; d'autres, « ayant été faits prisonniers, furent pendus sur-le-champ, ainsi « que les femmes.

« On s'empara de Saint-Germain et de Saint-Martin ..... « Les soldats ont tout pillé et brûlé. M. de Cattena (sic) se « joignit ensuite aux Piémontais en traversant la montagne; ceux« ci s'étaient emparés après un court engagement de la Vallée « d'Engronige (sic)... On dit que 200 Vaudois seulement ont sur« vécu. Ceux qui ont été portés aux hôpitaux sont couverts de « blessures; les paysans de cette vallée se sont rendus au Duc « à discrétion. Après cela, on attaqua Latour ou Pra-de-la-Tour « qui se défendit vaillamment; mais comme on harcelait les Vau« dois assiégés de coups de canon, leurs palissades furent bientôt « démantelées, et ils hissèrent le drapeau blanc se rendant au « Duc à discrétion. Plusieurs ont été pendus, et d'autres, avec « les femmes, furent conduits de Luserne à Pignerol et à Saluce. « Villar et Can (?) et Bobbi ne tardèrent pas à se rendre; tout

« a été pillé, brûlé, tué. On ne sait pas encore ce qu'on fera « des prisonniers; on dit que plusieurs courriers ont été ex- « pédiés à Paris pour prendre les ordres de S. Majesté tou- « chant ces gens;... on croit qu'ils seront conduits aux galères, « et que les femmes seront enfermées dans des îles, mais rien « n'est encore certain. Deux pasteurs sur lesquels on trouva des « lettres importantes furent saisis. Plusieurs [paysans vaudois], « et plusieurs français [huguenots exilés] se sont enfuis et se sont « cachés sur les hautes montagnes; on les poursuit maintenant. On « blâme beaucoup ces gens de n'avoir pas accepté le dernier édit « du Duc. Que le Seigneur Dieu soit leur Consolateur comme le « nôtre ! »....

La seconde lettre est due à un officier français catholique. En voici un extrait important:

« *De Pignerol, le 26 Avril.* — Toutes les vallées de Luserne « et St. Martin sont exterminées, tués, pendus ou prisonniers. « La plus grande partie le pres du Turn, [Prà-du-Tour] s'est « rendu à Misèricorde et S. A. R. y a mis [des soldats] pour « qu'il ne fust pas pillé, attendu qu'une bonne partie des riches- « ses des Vallées de Luserne y est. Les Ministres Gyayers, Leger « et Bastie on été pris et ce dernier avec 20 autres pendus. M. « Malanot le ministre avec une bonne troupe gagnent les lieux « les plus inaccessibles, mais je ne sais comment il s'en tirera, « car dans la situation des affaires que tout est, comme j'ai dit, « mort, pris ou dispersé comme une volée de perdreaux battue « de l'oyseau. Quant à ceux, qui se sont venus rendre de bon « gré, l'on ne leur fait aucun mal, mais S. A. R. les a envoyé « partie à Saluce dans le chasteau prisonniers, et l'autre partie « à Carmagnola. — Je viens d'apprendre que le Ministre Arnaud « a été pris, mais la nouvelle n'en est pas seure; et bien lui en « voudra de n'être pas prisonnier, car il serait pendu. Des dites « Vallées est pris des richesses considérables que les troupes ont « pillé outre le dégast qu'ils en ont fait et feu qu'ils y ont mis. « Enfin de ce coup ici les pauvres vallées n'en reviendront, l'on « croit que tant de gens, femmes et hommes prisonniers seront « chassés du pays et que S. A. R. y mettra des colonies de Sa- « voyards.... Je vous proteste, monsieur, qu'après toutes les bon-

« tés, clémence et attente de S. A. R. les gens ne sont point à « plaindre, car S. A. R. leur promettait de rester en se faisant « catholiques Romains, ou de vendre tout leurs bien et effets et « d'aller habiter hors du Piémont, leur ayant accordé une am- « nistie générale de tout et quelconque crime. Cependant quoi- « que S. A. R. aye [attendu] de les attaquer deux jours après « l'ordre, personne ne s'est jamais voulu présenter de sorte que « le voyant S. A. R. a fait attaquer par tous endroits. Toute la « bravoure des gens des Valées a esté dans la fuite, quoiqu'ils « eussent des postes si avantageux et des retranchements à com- « battre dix ans. Présentement ils (les Vaudois) disent, que c'est « Messieurs les Envoyés Suisses, qui les ont détournés d'accepter « les ordres de S. A. R., et que leur sentiment estoyent d'obeir, « s'ils n'eussent ésté fomenté de tenir bon et de combattre, leur « faisant espérer du secours d'hommes et d'argent. »

Il est de fait que la première résistance des Vaudois ne fut pas ce que de toute part on avait attendu, mais la différence entre leurs forces et celles de l'ennemi était si grande que les bras devaient tomber même aux plus courageux.

Les faits vinrent ainsi prouver d'une manière éclatante que le conseil des ambassadeurs suisses aux Vaudois avait été bon. Si nous nous étonnons de lire, dans la lettre que nous venons de citer, que les Vaudois accusèrent eux-mêmes les Envoyés suisses de les avoir poussés à la résistance, nous devons tenir compte que bien souvent les ennemis leur attribuaient des sentiments qui leur étaient étrangers. Peut-être que plusieurs d'entre eux, voyant les négociations se prolonger, en tirèrent un présage favorable, et se dirent: « les choses ne peuvent en venir à leur dernière extrémité. »

On peut se demander, dit Blösch, s'il n'eût pas été plus sage de la part des Suisses de renoncer à envoyer à cette époque une ambassade à Turin, puisqu' une crise désespérée ne pouvait être évitée, que les démarches faites n'eurent pas de bons résultats, qu'elles attirèrent même des reproches humiliants sur l'Etat duquel elles partaient, et que les Vaudois, au lieu d'être fortifiés par les conseils de leurs amis, se divisèrent. Mais qu'on se souvienne que cette intervention des Cantons Evangéliques fut

demandée par les Vaudois eux-mêmes, et qu'on ne pouvait pas abandonner ces coreligionnaires au moment du péril.

« Ce n'est pas un fait d'une grande importance politique que » nous voulions raconter, » dit Blösch en terminant, « ni une glo- » rieuse action militaire de nos ancêtres, mais un acte de foi et » de persuasion, dont nous sommes heureux de nous souvenir après » 200 ans. C'est une preuve de fidélité envers des frères en la » foi, de compassion envers ceux qui étaient persécutés injuste- » ment, un acte de courage dans toute l'étendue du mot, puisque » au moment où les grands Etats protestants, la Hollande, l'An- » gleterre, la Suède et le Brandebourg n'osaient élever la voix » par crainte du puissant Roi des Français, les seuls petits Can- » tons de Zurich et de Berne ne craignirent pas de protester et » de défendre hautement le grand principe de la Liberté de cons- » cience ».

D. Peyrot.

LA QUESTION DU CODEX TEPLENSIS

1.

Die deutsche Bibelübersetzung der mittelalterlichen Waldenser in dem Codex Teplensis und der ersten gedruckten deutschen Bibel nachgewiesen, mit Beiträgen zur Kenntniss der romanischen Bibelübersetzung und Dogmengeschichte der Waldenser, von Dr. Hermann Haupt. Würzbourg, Stahel, 1885, 64 pages in 8°. (1)

Die Waldenser und die vorlutherische deutsche Bibelübersetzung. Eine Kritik der neuesten Hypothese, von Dr. Franz Jostes. Münster, Schöningh, 1885, 44 pages in 8°. (2)

La courte brochure de M. Haupt a produit en Allemagne, en Angleterre et jusqu'en Amérique, la plus vive sensation. L'auteur, qui était jusqu'à ces derniers temps secrétaire de la Bibliothèque de l'Université de Würzbourg et qui vient d'être nommé bibliothécaire à Giessen, était déjà connu par une excellente " Histoire des sectes religieuses en Franconie avant la

(1) *La traduction allemande de la Bible des Vaudois du moyen âge*, retrouvée dans le manuscrit de Tepl et dans la première Bible allemande imprimée, etc.

(2) *Les Vaudois et la traduction de la Bible allemande* antérieure à celle de Luther, critique de la dernière hypothèse par Franz Jostes.

Réforme."(3) Sa nouvelle hypothèse devait être attaquée et défendue avec passion, car elle ne tend pas à moins qu'à affirmer que les plus anciennes Bibles allemandes, tant manuscrites qu'incunables, sont traduites de la Bible des Vaudois. Jusqu'à présent une seule réfutation scientifique en a été donnée ou tentée; elle a pour auteur M. Jostes, *privat-docent* à l'Académie de Münster, jeune savant honorablement connu comme philologue. La discussion qui se poursuit avec vivacité en Allemagne doit intéresser également la science française, car l'histoire de la Bible des Vaudois est un des chapitres à la fois les plus intéressants et les plus obscurs de notre histoire littéraire; nous nous efforcerons donc d'examiner avec soin les arguments de M. Haupt et les objections de son contradicteur.

La Bible allemande a été imprimée quatorze fois avant Luther, sans parler de quatre impressions en bas allemand; les dernières de ces éditions ont été plus ou moins retouchées, mais toutes représentent un même texte, fort digne d'attention assurément, puisque Luther n'a pas dédaigné d'en faire usage. (4) Les manuscrits de cette ancienne version sont assez rares; ceux qui contiennent l'Ancien Testament n'ont pas encore été étudiés, et pour le Nouveau Testament on n'en a encore signalé que deux: l'un est à Freiberg en Saxe et l'autre, qui paraît de la fin du 14e siècle, est conservé au couvent de Tepl en Bohême. Le P. Klimesch, prémontré, a récemment publié ce texte (5) avec plus de bonne volonté que d'expérience. Mais à peine l'édition du *Codex Teplensis* avait-elle paru, que l'on reconnaissait avec étonnement (6) dans un des appendices de ce Nouveau Testament allemand la traduction d'un catéchisme vaudois, qui a été publié en 1852 par M. Ch. Schmidt et dont un texte roman nous est conservé. Ce catéchisme est suivi de deux extraits, en latin, de St. Jean Chrysostome et de St. Augustin; le premier recommande aux laïques la lecture de la Bible, le dernier déclare que tout père de famille est prêtre et évêque dans sa maison.

(3) Die religiösen Sekten in Franken vor der Reformation. Würzb., 1882, in-8.°

(4) Voir W. Krafft, *Die deutsche Bibel vor Luther*, programme de l'Université de Bonn, 1883, in-4.°

(5) *Der Codex Teplensis, enthaltend die Schrift des neuen Gezeuges*, Munich, 1884, petit in-4.°

(6) L. Keller, *Die Reformation und die aelteren Reformparteien*, Leipzig, 1885

Plus que personne, M. Haupt devait se sentir porté à comparer le *Codex Teplensis* avec les anciennes Bibles vaudoises. Il savait, en effet, que les Vaudois ont colporté la Bible en Allemagne aussi bien qu'en France. Les Vaudois de Bâle possédaient la Bible allemande en 1430, et ceux de Strasbourg en 1400; dès le milieu du 13e siècle, David d'Augsbourg nous apprend que les chefs de la secte faisaient apprendre par cœur à leurs adeptes "les Evangiles et les paroles des Apôtres," et en 1231 un Synode réuni à Trèves constate que les hérétiques de cette ville, dont plusieurs semblent avoir été vaudois, avaient la Bible allemande entre les mains. Or, une étude attentive a amené M. Haupt à affirmer que le texte de l'ancienne version allemande, tel que nous le trouvons dans le manuscrit de Tepl et dans les plus anciens incunables, reproduit presque sans exception toutes les particularités de la Bible des Vaudois du midi. On peut donc, selon lui, considérer comme établi que le Nouveau Testament allemand, tel qu'il était en usage avant Luther, est une importation vaudoise, et peut-être le manuscrit de Tepl est-il un de ces «petits livres» que les évangélistes vaudois portaient avec eux, cachés sous leurs vêtements.

M. Haupt semble disposé à aller plus loin, et paraît également porté à admettre le caractère vaudois de l'Ancien Testament des Bibles incunables. Il serait en tous cas difficile de le suivre jusque là. Ici en effet les manuscrits nous abandonnent. Ceux de l'Ancien Testament que nous avons en allemand sont à peine connus jusqu'à présent, et quant aux textes provençaux, la seule traduction partielle de l'Ancien Testament dont nous ayons connaissance est celle des livres sapientiaux, et cette partie de la Bible vaudoise n'a pas été suffisamment étudiée. Il serait encore plus imprudent de se laisser aller à croire que les imprimeurs du 14e siècle, auxquels nous devons les premières Bibles complètes en allemand, ont travaillé dans l'intérêt des Vaudois. Les Eggestein, les Mentel et leurs confrères étaient des libéraux, mais nullement des hérétiques, et le plus souvent, sans doute, ils confiaient aux presses, sans trop choisir et sans corriger, les textes qu'ils pouvaient obtenir: telle était probablement toute leur théologie.

Il est temps d'aborder la question principale du débat, et d'examiner les arguments que M. Haupt donne à l'appui du caractère vaudois du Nouveau Testament allemand.

Nous savons déjà que le manuscrit de Tepl, le plus ancien qui soit conservé, contient un catéchisme vaudois. Ce fait a été contesté en vain. Il est vrai qu'il n'en résulte pas encore que la version elle-même ait été faite par les Vaudois, mais uniquement (et c'est déjà beaucoup) que le manuscrit de Tepl ou d'autres plus anciens ont été copiés à l'usage des Vaudois.

Dans le texte lui-même, M. Haupt retrouve les caractéristiques les plus curieuses de la version des Vaudois. Ainsi, dans leurs Bibles comme dans leur théologie, les Vaudois traduisaient toujours "géhenne" par "pena," et la Bible allemande, seule au milieu des textes du temps, traduit ce mot par "*angst*" ou par "*pein.*" La Bible des Vaudois rend toujours l'expression de "Fils de l'homme" par "*filh de la vergena,*" et nous retrouvons cette expression dans plusieurs des plus anciens écrits vaudois; de même le manuscrit de Tepl écrit, 72 fois sur 79, "*sun der maid.*" Cette coïncidence remarquable ne suffit pas encore à créer la certitude. En effet, la version vaudoise (ou provençale) n'est pas seule à employer l'expression de "Fils de la Vierge;" on la retrouve employée, dans le même sens, dans une Apocalypse normande, dans un Nouveau Testament picard copié en Italie et dans la Bible catalane, mais, chose remarquable, les versions allemandes, s'il faut en croire ceux qui les ont étudiées de près, sont constantes, à l'exception de celle que nous étudions, dans l'emploi du mot "*sun des menschen,*" en sorte que nous devons, jusqu'à preuve du contraire, considérer les mots "*sun der maid*" comme une traduction littérale de "*filh de la vergena.*"

Mais ce qui frappe le plus, dans l'argumentation de M. Haupt, c'est la collation qu'il a faite des deux textes, au point de vue de leurs divergences avec la Vulgate. Il a pour ainsi dire accumulé les rapprochements, inattendus et frappants, entre les deux versions, et il a conclu à leur parenté évidente. M. Jostes ne conteste pas cette identité du texte latin, mais il soutient qu'il faut la généraliser beaucoup plus, et que le texte latin qui a servi de base à l'une et à l'autre traduction a été beaucoup plus

répandu qu'on ne croit. Comme preuve, il cite une Bible latine de l'abbaye de Werden et un Nouveau Testament allemand, copié en 1450 et provenant de Zwolle, et qui paraît indépendant du texte contenu dans le manuscrit de Tepl; dans ces deux manuscrits il retrouve un certain nombre des caractéristiques les plus curieuses que M. Haupt avait relevées comme étant le propre des versions provençale et allemande. Cette objection est des plus sérieuses et demande à être examinée de près. Une étude approfondie de l'histoire du texte latin de la Bible nous permettra seule de nous former un jugement sur cette question si délicate, et c'est sans doute faute d'une connaissance suffisante de la Vulgate et de ses vicissitudes que beaucoup de bons esprits se sont trouvés dans l'embarras en face des textes cités par les deux auteurs en présence.

Laissons de côté les variantes des Evangiles, des Epitres de Saint Paul et de l'Apocalypse, qui sont moins nombreuses et peut-être moins probantes, et attachons-nous au texte des Actes des Apôtres. Dans ce livre, le *Codex Teplensis* montre, à notre connaissance, vingt-deux interpolations évidemment empruntées à l'ancienne version antérieure à saint Jérôme. De ces 22 interpolations, le manuscrit qui en contient le plus, parmi tous ceux que nous avons eus entre les mains, le *Gigas librorum*, n'en a conservé que 14, tandis qu'on en retrouve 21 dans les manuscrits provençaux, dont 19 dans le seul manuscrit de Paris, (fr. 2425) et les deux autres dans celui de Dublin seulement. Nous ne croyons pas, en particulier, que le mot "*anpett got*," qui est écrit, puis exponctué au chapitre X, verset 26, dans le manuscrit de Tepl, se retrouve nulle part ailleurs que dans le manuscrit provençal de Paris ("*Dieu adora*") et dans le manuscrit vaudois de Dublin ("*ora Dio*"). Or cette leçon était certainement chère aux Vaudois, car M. Herzog nous apprend (p. 321) qu'ils ont interpolé le mot "*àdora Dio*" dans la traduction d'un livre taborite. De tant de ressemblances, dont aucune ne suffirait par elle-même à établir la certitude, mais dont l'accumulation ne laisse guère de place au doute, nous devrons conclure que selon toute probabilité l'hypothèse de M. Haupt est bonne, et que la plus importante des Bibles allemandes du

moyen âge paraît traduite, en partie, par les soins des Vaudois, sur un original écrit dans un des dialectes provençaux.

Il nous importe d'aller plus loin et de nous demander quel est cet original, s'il était vaudois ou cathare, et à quelle époque il remonte.

Les manuscrits de la Bible dans les dialectes de la langue d'oc se partagent en deux familles; d'un côté nous trouvons la Bible cathare conservée au Palais des Arts à Lyon, de l'autre les manuscrits vaudois de Dublin et de Zurich, auprès desquels se rangent quatre manuscrits moins connus, conservés à Paris (fr. 2425), à Grenoble, à Cambridge et à Carpentras. C'est une chose étrange que l'ignorance où la science est encore aujourd'hui à l'égard de la Bible provençale. Tout ce que nous possédons sur ce beau sujet se borne aux précieux travaux de M. Reuss et de feu M. Herzog (1), pour ne pas parler de l'ouvrage de Gilly (2) indispensable à connaître, malgré les erreurs où il est souvent tombé. Il serait pourtant facile d'examiner avec soin les manuscrits que MM. Reuss et Herzog n'ont pas eus entre les mains, et de les classer d'une manière définitive. Peut-être cette étude nous mènerait-elle à des résultats imprévus, et aurait-elle pour effet, ainsi que M. Haupt l'insinue avec beaucoup de finesse, de rapprocher la Bible cathare du Palais-Saint-Pierre des Bibles vaudoises. Les manuscrits vaudois qui ont été étudiés jusqu'à présent ne sont pas plus anciens que les environs de l'an 1520, et ils présupposent toute une histoire. On trouvera sans doute le lien qui les unit à la Bible cathare, et je ne sais si le manuscrit de Paris n'est pas bien près d'être ce trait d'union. Il est relativement fort ancien, puisqu'il remonte à la première moitié du 14e siècle; il est écrit dans la langue provençale ordinaire, et nullement dans le dialecte des Vallées Vaudoises; ses divisions ont un caractère remarquable d'antiquité, et quant au texte et au style, il se rapproche tantôt d'une version et tantôt de l'autre, se distinguant souvent de toutes deux. Enfin les signes dont ses marges sont couvertes soulignent, pour ainsi dire, tous les passages les plus chers aux Vaudois, et l'on ne peut guère dou-

(1) J. J. Herzog, *Die romanischen Waldenser*, Halle, 1853; E. Reuss, *Revue de Théologie*, t. V et VI, 1852 et 1853.

(2) W. St. Gilly, *The romaunt version of the Gospel of S. John*, Londres, 1848, in-8.°

ter que ce précieux volume n'ait été, vers le 15e siècle, entre les mains d'un colporteur vaudois. Quoi qu'il en soit de ce manuscrit et des autres, la question de l'unité des versions provençales est ouverte, et si, comme il est probable, elle est résolue par l'affirmative, il faudra se demander si cette ancienne version provençale a les Vaudois pour auteurs.

Les Cathares, en effet, semblent devoir être mis dès l'abord hors de cause. M. Reuss a établi que le seul manuscrit qui nous provienne de leur secte, celui de Lyon, ne présente aucune trace de théologie cathare, et d'autre part M. Haupt a prouvé que ce n'était que par un malentendu que l'on croyait retrouver le dualisme dans la version vaudoise. Restent les Vaudois, en faveur desquels sont toutes les apparences; mais, d'une part, on n'a pas le droit de conclure de l'usage d'une version à son origine, et d'autre part, si l'on trouve dans les Bibles provençales des interpolations que l'on sait avoir été en usage parmi les Vaudois, on doit se souvenir de la date récente du plus grand nombre des documents relatifs à la théologie vaudoise, et se demander si ce n'est peut-être pas la Bible provençale qui a laissé sa trace, et une trace profonde, dans le langage religieux des Vaudois. Le beau travail de M. Haupt va sans doute ramener la faveur à l'hypothèse traditionnelle et rendre espoir aux hommes convaincus qui n'ont pas renoncé à retrouver la version de Pierre Valdus; peut-être même le savant auteur ne s'est-il pas assez défendu contre cette faiblesse, du reste si naturelle. Jusqu'à l'heure présente, au contraire, il faut affirmer que nous ne savons rien des versions de Pierre Valdus et fort peu de chose de l'origine de la Bible des Vaudois.

Il n'en est pas moins vrai que la Bible provençale remonte à une date fort ancienne. En effet, s'il n'y a jamais eu qu'une seule Bible provençale (nous ne parlons pas de certains fragments sans importance ou traduits de la langue d'oïl), et si cette version semble avoir été répandue avant les conciles méridionaux de 1229 et de 1246, il est probable que la traduction provençale de la Bible a existé moins de cinquante ans après l'époque de Pierre Valdus. Peut-être, lorsque l'étude de l'histoire de la Vulgate sera plus avancée, trouvera-t-on dans le texte latin qui lui a servi de base des indications de provenance plus

précieuses. Pour le moment, on peut avancer avec toute probabilité que le texte latin sur lequel la Bible provençale a été traduite n'a guère été en usage au midi de la France après le milieu du règne de saint Louis, et que ce texte différait assez peu du texte ordinaire, excepté dans le livre des Actes. Quant à ce livre, il est impossible de croire que les Vaudois aient, comme paraît le penser M. Haupt, préféré sciemment les leçons de l'*Itala*, où ils aimaient, nous dit-on, à retrouver les citations des Pères. Il est certain au contraire, que ceux qui ont rendu la Bible en provençal, quels qu'ils soient, ont traduit simplement un certain texte mêlé de fragments de l'ancienne version latine, que nous possédons plus ou moins complètement dans plusieurs manuscrits dont le chef de file est le fameux *Codex Toletanus*. Ce texte était probablement assez largement répandu, depuis le temps des Wisigoths, sur les deux versants des Pyrénées.

Dans ce qui précède nous n'avons pas toujours suivi l'opinion de M. Haupt, mais nous devons déclarer que, lors même que nous nous sommes séparé de lui, nous ne l'avons fait qu'en suivant la voie qu'a inaugurée son excellent travail.

Samuel Berger.

Extrait de la Revue Historique, *t. XXX, Janvier 1886, p. 164.*

II.

Der waldensische Ursprung des Codex Teplensis und der vorlutherischen deutschen Bibeldrucke gegen die Angriffe von Dr. Fr. Jostes vertheidigt, von Dr. Hermann Haupt, Würzbourg, Stahel, 1886, 45 pages in-8°. (1)

Die Tepler Bibelübersetzung. Eine zweite Kritik von Dr. Fr. Jostes, Münster, Schöningh, 1886, 43 pages in 8°. (2)

Die Waldenser und die deutschen Bibelübersetzungen, von L. Keller, Leipzig, Hirzel, 1886, v-189 p. in-8°. (3)

La querelle relative aux Bibles vaudoises continue à se débattre, non sans passion, en Allemagne. Les lecteurs de la *Revue*

(1) *L'origine Vaudoise du manuscrit de Tepl* et des impressions allemandes de la Bible antérieures à Luther défendue contre les attaques du Dr. Fr. Jostes, par Hermann Haupt.

(2) *La traduction de la Bible de Tepl*, deuxième critique par Fr. Jostes.

(3) *Les Vaudois et les traductions allemandes de la Bible*, par L. Keller.

historique en connaissent les origines (1). Un prémontré de Tepl, en Bohême, ayant publié, d'après un manuscrit du 14e siècle conservé dans son couvent, une traduction allemande du Nouveau Testament, M. Haupt soutint que la version du manuscrit de Tepl était vaudoise, et M. Jostes s'opposa à cet avis. La question avait de l'importance, car le texte de cette ancienne traduction est celui de toutes les Bibles allemandes imprimées avant Luther. Après un moment de surprise et d'hésitation, les hommes compétents se sont généralement prononcés en faveur de l'hypothèse de M. Haupt, et ce savant a réuni toutes les preuves données par lui et par d'autres dans une brochure qui complète sa première étude, et en modifie heureusement les conclusions sur quelques points de détail. Telle qu'elle était présentée cette fois, la thèse de M. Haupt paraissait devoir être acceptée sans réserve, et l'on pouvait penser que sa réplique terminerait la discussion. M. Jostes n'a pas voulu qu'il en fût ainsi, et dans une nouvelle brochure parue presque aussitôt, il a renouvelé son opposition absolue à toutes les affirmations de M. Haupt. Il a également contesté la démonstration que nous pensions avoir donnée, dans notre premier article, de l'identité du texte latin qui a servi de base aux versions allemande et provençale, et il en a appelé à la *Revue historique* mieux informée. Nous voici donc obligés d'examiner en détail, contradictoirement avec lui, les textes qu'il a lui-même choisis. Nous commencerons cet examen par le livre des Actes des Apôtres, autour duquel la discussion s'est particulièrement concentrée, et nous partirons de l'étude des ch. XVII, XVIII et XXVII, à laquelle M. Jostes nous convie.

Pour mettre hors de discussion le rapport de dépendance de deux versions de la Bible en des langues différentes, il ne suffit pas de prouver que leur texte latin est le même et d'y montrer les mêmes interpolations, car on pourrait répondre, comme fait M. Jostes, que les deux versions ont été traduites sur des textes identiques, et cette explication, quoique peu vraisemblable, ne serait pas contradictoire. Il faut montrer, s'il est possible, dans l'une des deux traductions des erreurs de sens ou de lecture qui ne s'expliquent que par les contre-sens ou les fautes de copie de l'autre; il faut y indiquer des leçons communes à toutes deux

(1) Voir le numéro de janvier 1886, t. XXX, p. 164.

et, sinon inconnues à tous les textes latins, du moins extrêmement rares, et qui portent la marque de leur provenance. Nous allons donner des exemples de ces deux sortes d'altérations, empruntés aux trois chapitres désignés par M. Jostes.

1° Contre-sens et non-sens du texte allemand provenant d'une erreur de lecture ou d'une ignorance du traducteur provençal:

Actes, XVII, 34. Vulgate: « *Dyonisius Areopagita.* » *Codex Teplensis:* « *Dyonisius der maister der schul,* » traduction exacte de la circonlocution provençale: « Dionis mestre de li luoc de la disputa » (ms. de Dublin).

XXVII, 7. *Codex Teplensis:* « *zu Contrachim.* » Ire Bible imprimée: « *zuo Contrachum.* » Le texte latin est: « *contra Gnidum* », mais on lit dans le manuscrit provençal de Lyon: « en contra thum. »

Ib., v. 15. *Tepl.:* « *dem schiffe wart geben di unten* » (Ire Bible imprimée: « *gegeben der unten* »). Ce mot n'a aucun sens, il est évidemment une traduction inintelligente du texte du manuscrit de Lyon: « donada la nau a las ondas,(1) » leçon qui suppose le latin « *fluctibus,* » au lieu de « *flatibus* », qui est dans tous les manuscrits connus.

Ib., v. 17. *Tepl.:* « *wir zugen di anker, wir furchten daz si icht vielen in verderbung, alsust wurden getragen di niedergelazzen vas.* » Ce passage traduit bien étrangement le latin: « *timentes ne in Syrtim inciderent, summisso vase sic ferebantur,* » mais il s'explique facilement lorsqu'on remarque que le traducteur provençal, qui était peu instruit en géographie, a traduit « *in Syrtim,* » qu'il ne comprenait pas, par « en perilh » (manuscrit de Lyon), d'où le mot « *in verderbung.* » Quant aux derniers mots, ils rendent à contre-sens la version provençale: « sotz mes lo vaissel aisi ero portadi, » et les premiers: « *wir zugen di anker* » sont peut-être un doublet (2).

2° Interpolations et variantes très rares dans les manuscrits latins et qui se retrouvent dans les manuscrits provençaux:

Actes, XVII, 11: « *di edelsten der Juden* » (*Lugd.*: « dels Juzeus. » *Dubl.:* « d'aquells Judio »).

---

(1) C'est ainsi que l'église de Saint-Nicolas *in undis* à Strasbourg s'appelait en Allemand « S. Nicolaus zu den Hunden. » Le manuscrit de Dublin lit: « dona la nau era porta de las undas. »

(2) Voyez aussi XVIII, 2. Vulgate: « *ab Italia.* » *Tepl.:* « *von Lamparten.* » *Lugd. et Paris.:* « *de Lombardia.* »

Ib., v. 17 : « *und mit den dienern der haiden* » (*Lugd.* : ab les pagas colentz »).

Ib. v. 18 : « *Wan di andern sprachen* » (*Lugd.* : « dizio. » *Paris. (fr.* 2425) et *Dubl.* : «dizian »).

Ib. v. 24 : « *dise werlt* » (*Paris.* et *Dubl.* : « aquest mont»).

Ib. v 28 : « *weissagen* » (*Lugd.* et *Dubl.* : savis ».

XVIII, v. 4 : « *Jhesu Krist* » (*Paris.* : « de Jhesucrist »).

Ib. v.16 : « *ze scheiden* » (*Lugd.* : « de partir »).

Ib. v. 18 : « *di im hetten* » (= *Lugd. Dubl.*).

Ib. : « *si hetten* » (= *Lugd.*).

Ib. v. 20 « *bei in* » (*Lugd.* et *Paris.* : « amb els»).

Ib. v. 26 : « *in dem namen dez Herren Jhesus* » (*Lugd.* : « el nom del senhor Jhesu »).

XXVII, 13 : « *rat* » (*Lugd.* : coselh »).

Ib. 20 : « *in das mer* » (= *Lugd.*, *Paris.*, *Dubl.*).

Ib. 41 : « *do czwai mer kamen zusamen* » (*Dubl.* : « al quel luoc dui mar s'ajostavan»).

Nous ne mentionnons que pour mémoire les interpolations des passages, Actes, XVII, 21, XXVII, 3 et 30, qui se retrouvent dans le provençal, mais qui se lisent également dans de nombreux manuscrits latins. Quant à toutes les autres leçons, on les chercherait en vain dans presque tous les textes latins, mais elles caractérisent un groupe de manuscrits du Nouveau Testament que nous allons indiquer. Les manuscrits de la Bibliothèque nationale, *latin* 321 (du commencement du XIIIe siècle, provenant de Carcassonne), 341 (écrit en Italie à la fin du XIIIe siècle), 342 (écriture espagnole ou languedocienne du XIIIe siècle) et 343 (écriture méridionale du même temps) contiennent, les deux premiers une grande partie des variantes mentionnées plus haut, les deux derniers toutes ces variantes. Elles se retrouvent à peu près toutes dans la Bible n° 11932, provenant de Rodez et écrite dans la deuxième moitié du XIIIe siècle. Il y a là une indication de provenance qui doit nous ouvrir les yeux.

Il ne reste plus, dans les trois chapitres qui font l'objet de notre examen, que sept variantes sur trente et une qui ne s'expliquent pas par le provençal. Trois sont insignifiantes (XVII, 28 : « *spricht*; » XXVII, 10, : « *Bruder* ; » XVIII, 14, omission de

« *ad Judaeos* ») et quatre seulement méritent d'être relevées. De ces quatre variantes, trois (1) se retrouvent une seule fois dans un manuscrit latin, et les deux manuscrits qui les contiennent sont d'origine espagnole (*lat.* 6, de Rosas, en Catalogne, et *Codex Toletanus*).

Il n'est sans doute pas nécessaire d'étendre notre examen au reste du livre des Actes, et nous pouvons conclure avec assurance que la version allemande de ce livre a été faite sur un texte provençal. Ce texte provençal avait lui-même pour base un texte latin d'origine languedocienne et parent des textes espagnols, qui était presque aussi rapproché de l'ancienne version latine que la Vulgate.

Les Epîtres de saint Paul, dont le texte est sujet à moins de corruptions et dont nous n'avons pu étudier d'aussi près les manuscrits provençaux, nous présenteront plus de difficultés. Mais nous ne nous avancerons pas trop en disant que, selon toute apparence, elles sont également dépendantes du texte provençal. Comment, en effet, expliquer autrement des interpolations telles que « *Apollen* » (II Cor., VIII, 22 = *Lugd.* et *Paris.*), « *spricht der Herre* » (Rom. XI, 27; *Paris.* : « E lo senher dis »), omission de la fin du verset 30 du chap. XI de la même épître (= *Paris.*), « *und nit bey den heiligen* » (I Cor. VI, 6, *Paris.* : « e non am los santz »), « *gevellent im selber* » (Rom. I, 30; *Paris.* : « plazenz a lor; » *Dubl.* : « placzent ») et la longue addition de l'Epître aux Romains, chap. IV, v. 17, qui est exponctuée dans le *codex Teplensis* : « *Wan do Abràham nit het di zuversicht ze geperen, er gelaubt Got* », etc. Ici la version allemande juxtapose le texte ordinaire de la Vulgate et celui de la version provençale (manuscrit de Paris) : « : Local Abraham ço non agues esperansa d'engenrar, crezet a Dieu, » etc. Ces leçons ne se rencontrent nulle part en latin, à notre connaissance, sinon dans les quatre manuscrits languedociens que nous avons mentionnés.

---

(1) XVII, 27 : « *Darum er gab den leuten.* » Ce texte se rapproche de celui du manuscrit de Cambridge : « E li enduis tuit; » XXVII, 1 : « *am andern tag ;* » *ib.*, v. 41 : *in ein verderbliche stat.* » La quatrième variante est XXVII, 2 : « *zu Rome oder zu Affrice;* » Il faut probablement en voir l'origine dans le mot « *Adrumetinam* » défiguré par la traduction. Nous ne parlons pas de fautes de copie évidentes comme « dirnen » pour « dinern » (XVII, 4), ni de doublets tels que XVII, 16; XXVII, 12 et 30.

Dans les Evangiles, nous ne sommes pas loin de pouvoir saisir sur le fait les procédés du traducteur. Ce sont les procédés d'un compilateur. On a publié, d'après des fragments conservés à Munich et à Vienne, quelques parties d'une version des Evangiles qui paraît dater de la fin du XIe siècle et que l'on suppose composée à Saint- Gall. (1) Or, M. Jostes a avancé, et c'est ce qui fait l'intérêt de sa brochure, que le texte du *codex Teplensis* présente des rapprochements étonnants avec celui des Evangiles de Saint-Gall. Loin d'être vaudoise, notre version serait donc de cent ans antérieure à Pierre Valdus. La remarque de M. Jostes nous paraît juste, mais nous avons à y faire une correction importante, en ajoutant aussitôt que l'ancienne version allemande a dû être soit complétée soit retouchée à certains endroits d'après le texte provençal. En effet, ce n'est assurément pas à l'ancien texte, qui était la traduction d'une assez bonne Vulgate (2), qu'ont été empruntés des textes qui ne se rencontrent, sous la même forme, dans aucun texte latin, sinon encore dans les trois derniers de nos manuscrits languedociens:

Luc, II, 33 : « *Ioseph und Maria sein muter.* » *Paris., Lugd., Carpent.* et *Dubl. : « Josep e Maria la maire de lui.* »

Ib., IX, 43 : « *Wan Peter sprach : Herre, warum,* » etc. *Lugd.* : « E dix Peire : Senher, perque, » etc.

Ib., XIV, 24 : « *Wan vil der geladen und lutzel der erwelten.* » *Lugd. :* « Mouti so li apellat, mais pauqui so li elegit. »

Ib., XVIII, 28: « *Den waz wirt uns?* » *Paris.* (et *Dubl.*) : « Doncas cal cauza er a nos? »

Ib. XXIII, 53 : « *Und Pilatus gebot in ze geben den leip.* » *Paris.* : « Adonc Pilatz comandet que li fos baylatz. » Ce passage n'a été trouvé jusqu'à présent dans aucun manuscrit de la Vulgate.

Ce qui est également incontestable, c'est que certaines expressions caractéristiques des Bibles provençales ont été transportées dans la Bible allemande. On se souvient que celle-ci traduit presque partout « *filius hominis* » par « *sun der maid,* » et « *gehenna* » par « *pein,* » et que les expressions correspondantes de « filh della vergena » et de « pena » sont constantes dans les Bi-

(1) *Sitzungsberichte* de l'Académie de Munich, 1869, I, p, 546; *Germania.* t. XIV (1869), page 440.

(2) On peut du reste s'en assurer pour Luc, II, 33.

bles provençales. Il est vrai que l'appellation de Fils de la Vierge n'était pas inconnue en Allemagne, et nous avons nous-même montré qu'elle était fréquente dans les pays de langue romane. Mais ce que M. Jostes n'a pas expliqué, c'est que, non seulement notre traduction a recueilli, seule entre toutes les versions allemandes de la Bible, ces curiosités du Nouveau Testament provençal, mais elle les a intercalées, de même que les interpolations provençales mentionnées tout à l'heure, dans un texte qui primitivement ne les connaissait pas. M. Jostes pense expliquer ce rapprochement en faisant remarquer que les Evangiles de Saint-Gall traduisent déjà « *gehenna* » par « *angst.* » Mais si « *angst* » traduit « gêne, » « *pein* » seul correspond à « pena, » et cette expression a été courante chez les Vaudois. Quant à la locution de « Fils de la Vierge, » M. Jostes veut que tous les Occidentaux, Allemands, Provençaux, Normands, Picards et Catalans en aient trouvé l'idée dans Euthymius Zigabenus, exégète grec qui vivait au XIIe siècle. Nous ne croyons pas que cette explication doive être acceptée d'aucun connaisseur du moyen âge, et nous continuons à croire que, si les mots de « *sun der maid* » et de « *pein* » ont été insérés dans une version ancienne qui ne les contenait pas, c'est par le même Vaudois qui a traduit le livre des Actes du provençal en allemand.

Les objections faites par M. Jostes à l'origine provençale de notre Bible allemande se tournent toutes contre lui. Il nous oppose l'absence, dans le *codex Teplensis*, des préfaces qui se lisent dans certaines Bibles vaudoises: nous les retrouvons dans la Ire Bible imprimée. L'Epître aux Laodicéens, nous dit-il, est dans les Bibles allemandes et non dans les manuscrits vaudois: elle est conservée dans le manuscrit provençal de Lyon. L'ordre des livres, dans les manuscrits de Tepl et de Freiberg (Évangiles, saint Paul, Épîtres catholiques, Actes, Apocalypse), est absolument inusité: en effet, il ne se rencontre à peu près dans aucun manuscrit, sinon précisément dans presque tous les manuscrits espagnols et dans le manuscrit provençal ou vaudois de Grenoble. Que pouvons-nous dire de plus?

Nous avons prononcé le nom des Vaudois. Il s'impose, en effet, à nous. Qui donc en Allemagne, sinon un Vaudois, aurait pu avoir l'idée de traduire la Bible du Provençal, quand le texte latin

était dans toutes les mains? Cette conjecture devient une certitude, quand on se souvient que l'un des deux seuls manuscrits qui nous ont conservé la version allemande (1) contient un catéchisme vaudois: ce fait a été contesté, mais en vain.

La discussion à laquelle nous venons de nous livrer a donc fortifié notre conviction au lieu de l'ébranler, et l'origine vaudoise de la Bible allemande, que nous regardions il y a quelques mois comme très-probable, nous paraît démontrée aujourd'hui. Des idées nouvelles viennent d'être émises à ce sujet, ces jours mêmes, par M. L. Keller, le premier auteur qui ait signalé le caractère vaudois du *codex Teplensis*. Ce n'est pas le moment de discuter les opinions particulières de M. Keller sur le rôle de l'anabaptisme et sur les sectes du moyen âge en général. Mais cet auteur trouve dans la Bible allemande la trace de toutes sortes d'hérésies ou de tendances sectaires. Il serait dangereux de s'engager dans cette voie, car presque tous les passages taxés d'hérésies par M. Keller sont traduits du provençal, et dans les Bibles provençales ils sont eux-mêmes à peu près tous empruntés mot à mot au texte latin des manuscrits méridionaux. Cette remarque est de nature à modérer l'ardeur de ceux qui cherchent des hérésies, vaudoises ou cathares, dans les Bibles provençales ou autres. Il serait bien difficile de dire quelles ont été les opinions religieuses de ceux qui ont traduit la Bible en provençal: il en est sans doute ainsi de presque toutes les traductions.

Samuel BERGER.

Extrait de la Revue historique, t. XXXII, septembre 1886, p. 184.

III.

A Monsieur le Président de la "Société d'Histoire Vaudoise."

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu offrir l'hospitalité de votre Bulletin aux deux articles qui ont paru en 1886 dans la *Revue historique* sur la question du *Codex Teplensis*. Je vous les envoie sans y rien corriger, mais je vous demande la permission d'y ajouter quelques mots.

---

(1) L'autre manuscrit vient d'être décrit par M. M. Rachel: *Die Freiberger Bibelhandschrift*, 1886, in-4°, programme du gymnase de Freiberg.

Dans un récent article (1), M. K. Müller, très-avantageusement connu comme historien des Vaudois (2), s'est prononcé contre l'origine vaudoise de la Bible allemande. L'estimable auteur s'est exprimé avec tant de bienveillance à mon égard, que je ne me sens aucun désir de le combattre. Au reste je ne voudrais pas m'aventurer sur un terrain qui n'est pas le mien, et la compétence me manque pour suivre M. Müller dans la discussion de l'organisation des Vaudois et de leur histoire littéraire. Sur la seule question qui me touche, celle des rapports de la Bible allemande avec les bibles provençales, le nouveau professeur de Giessen (car M. Müller y a suivi M. Haupt) semble si près d'accepter les opinions émises dans les articles que vous voulez bien reproduire, que je n'ai, je le crois, plus beaucoup à faire pour le convaincre, et j'en suis heureux. Au reste, j'ai peu à ajouter à ce que j'ai écrit et peu à en retrancher (3). Deux points me paraissent acquis à la discussion; le premier, c'est que la Bible allemande représente le texte latin qui a été usité en Languedoc au commencement du XIIIe siècle, le même qui est à la base des plus anciennes traductions provençales; le deuxième, qu'il y a entre les textes allemands et provençaux des ressemblances qui ne peuvent pas s'expliquer par le latin, et dont les singularités des textes provençaux peuvent seules donner la raison. Ainsi, pour ne plus en donner que quelques exemples, on n'expliquera sans doute pas les fautes de traduction qui suivent autrement que par l'héritage des traductions provençales:

Jean XI, 16 et XXI, 2, "*Didymus*" est rendu en allemand par "*ein zweifeler.*" Le manuscrit de Lyon a: "no crezentz" (cf. *Paris.*, Jean, XX, 24: "mescrezens") et celui de Carpentras: "dubitos."

Actes, XXV, 23: "*cum multa ambitione.*" *Tepl.*: "*mit maniger zweiflung, oder umgeung;*" *Lugd.*: "ab mouta doptansa;" *Paris.*: "am gran companhia."

(1) *Theologische Studien und Kritiken*, t. LX, 1887, p. 571.

(2) Voyez son livre: *Die Waldenser und ihre einzelnen Gruppen*, Gotha, 1886, extrait des *Studien und Kritiken*, t. LIX.

(3) J'ai eu tort de dire que les préfaces des Bibles Vaudoises se retrouvent dans la Ire Bible imprimée. Ces introductions ne sont pas exactement les mêmes dans les deux textes.

Ib., XIX, 31: "*in das rathaus*" (Vulg.: "*in theatrum*"). *Lugd.*: " el palatz" (=*Carp.*).

Ib., II, 33: "*dextera Dei exaltatus.*" *Tepl.*: "*zu der zesem Gotis;*" *Lugd.* et *Paris.*: "en la destra de Deu."

Ib., XXI, 34, XXIII, 32 et XXVIII, 11. *Vulg.*: "*castra;*" *Lugd.* (=*Paris.*): " albergas;" *Tepl.*: "*herberg.*"

La question ne me semble donc plus être de savoir si la Bible allemande a été en partie traduite sur un original provençal, mais de retrouver cet original, et ici les difficultés augmentent. En effet il serait bien difficile, à l'heure présente, de dire quels sont les rapports des diverses traductions provençales et vaudoises. M. K. Müller, qui est un connaisseur distingué des antiquités des Vaudois, reconnaîtra sans doute, lorsqu'il aura vu de plus près les manuscrits, qu'il y a beaucoup à changer à ce qu'il dit des bibles vaudoises et provençales. S'il avait comparé, comme l'a fait M. Herzog, le texte des manuscrits vaudois de la Bible avec celui des traités vaudois en prose, il aurait certainement compris que les bibles vaudoises et les traités vaudois, ou du moins une grande partie d'entre eux, forment une même littérature, et qu'il est excessif de mettre en doute, comme il l'a fait, le caractère vaudois de toute la littérature qui provient des Vaudois. En cette matière, la vérité est sans doute à mi-chemin entre la crédulité et le scepticisme. Il n'y a pas longtemps encore, on voyait les Vaudois partout; pour notre auteur, il semble qu'ils ne soient plus nulle part. Cette matière est trop délicate pour être tranchée par des affirmations générales, et nous comptons sur M. Müller pour apporter de la lumière dans une étude jusqu'à présent très-confuse. Quoi qu'il en soit de l'origine des traités qu'on appelle vaudois, la Bible vaudoise, telle que nous en possédons cinq manuscrits, dont trois au moins proviennent des Vaudois du Piémont, paraît être à la base de plusieurs d'entre eux. Cela ne veut pas dire que la traduction de la Bible ait été faite par des Vaudois: bien habile celui qui retrouverait la théologie du traducteur.

Je reviens à la pluralité des textes provençaux. Nous avons conservé sept manuscrits de la Bible dans les dialectes méridionaux; deux sont provençaux (ceux de Lyon et de Paris) et cinq

sont écrits en dialecte vaudois (les manuscrits de Carpentras, de Grenoble, de Cambridge, de Dublin et de Zurich). Je voudrais pouvoir dire d'après lequel de ces textes a été traduite la Bible allemande, mais la réponse à cette question ne se donne pas en un mot. Les textes provençaux et vaudois ont-ils entre eux assez de ressemblances pour que nous puissions conclure à une origine commune? La question est si difficile que je n'ose la trancher, mais peut-être aurai-je d'ici à peu l'occasion de fournir quelques matériaux à ceux qui voudront pousser plus loin cette comparaison. Comme on l'a vu plus haut, la Bible allemande semble se rapprocher tour à tour des divers textes méridionaux, mais celui avec lequel elle présente le plus de ressemblances est incontestablement le Nouveau Testament de Lyon; or il faut reconnaître que ce texte n'a rien de vaudois. Il est vrai qu'on pourrait presque en dire autant, du moins quant à l'origine, des Bibles dont les Vaudois se sont servis, suivant toute apparence, depuis le XIVe siècle.

Je reconnais donc une fois de plus que l'origine vaudoise de la Bible allemande n'est qu'une hypothèse, mais cette hypothèse me paraît, maintenant comme autrefois, avoir pour elle toutes les probabilités. L'argumentation que M. Müller lui oppose se résume en ceci: les versions vaudoises sont d'origine française; au contraire, les Vaudois allemands n'ont été en relation qu'avec les Vaudois lombards, séparés depuis 1218 des Pauvres de Lyon. Cet argument a bien peu de valeur pour celui qui sait combien est épineuse la question du dialecte Vaudois et de la géographie des idiômes méridionaux, et combien, tout particulièrement chez les Vaudois, les textes voyageaient facilement. Peut-on seulement nous dire de quelle bible se servaient les Pauvres lombards? Il est encore plus injuste d'opposer cette question de frontières au catéchisme du *Codex Teplensis*, car on sait que l'un des textes qui l'attribuent aux Vaudois est relatif aux hérétiques de Strasbourg. En un mot, l'hypothèse de M. Haupt ne me paraît pas, jusqu'à présent, réfutée. La vérité est que la question n'est pas mûre. Quand on connaîtra mieux l'histoire des bibles allemandes et celle des bibles provençales, et quand M. Müller nous aura donné l'étude des traités vaudois qu'il nous a promise, on

pourra reprendre avec profit l'étude de ce problème historique. Jusque là, travaillons.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Samuel Berger.

Paris, 25 Octobre 1887.

VAUDOIS DU BAS-RHIN AU MOYEN-AGE

Le N° 11 (Novembre 1887) des *Mennonitische Blätter* (feuilles des Mennonites), publiées sous la direction de H. van der Smissen, pasteur de l'Eglise des Mennonites de Hambourg-Altona, contient un art. sur l'histoire des anciens chrétiens évangéliques du Bas-Rhin, dû à la plume bien connue de M. le Doct. L. Keller, archiviste d'Etat de la ville de Münster en Westphalie. Le document étudié par M. Keller dans cet art. ne sera pas, espérons-nous, sans intérêt pour notre Société d'histoire vaudoise; c'est pourquoi nous le reproduisons dans le texte original hollandais. Il a été publié d'abord par M. Vielhaber, past. à Emeric, et se trouve incorporé dans une Chronique de l'Eglise réformée d'Emeric, conservée dans les archives de cette Communauté sous le titre suivant: « *Court récit des commencements et du développement ultérieur de notre Communauté réformée d'Emeric. Le tout tiré d'anciens mémoires et livres.* (1) »

M. Vielhaber parle de cette Chronique dans le 7me vol. des *travaux théol. de la Société pastorale scientifique rhénane* (2), éd. par F. Evertsbusch, Bonn, 1886, p. 91 suiv.

Le document en question se trouve sous forme d'annotations dans un ancien livre qui comprend les Evangiles et qui appartenait en 1574 à mademoiselle Madeleine Witten d'Emeric, mais qui remonte naturellement bien plus haut qu'à l'année 1574:

(1) Kort Verhaal van den Aanvang en verderen Bloy onser Emmeriksche Gereformeerde Gemeente. Alles out oude Gedenkschriften en Boeken byeen gezamelt.

(2) VII. Bd d. theol. Arbeiten d. rhein. wiss. Prediger-Vereins, etc.

« Reeds 126 Jaren voor Luthers Reformatie, hebben Evángelische Geloofsgenooten Duitschland en ook onse Gewesten bewoond. Waar van noch Nakomelingen leefden ten tyde, toen zig hier tersteede eene Protestantsche Gemeente vestigte.

« Im Jaer onsers Herren 1391 wierden in Sassen und Pomeren mit wolbedachten Raed und weten 443 *Waldensiers* gevangen genoemen, die alle betuugden den Dienst Goidts tho volbringen und tho volharden so als sy ut heurer vaderen mund begrepen hadden und dat oick Leerars ut Bohemien ohn ophalden tho syn dahin gekoemen waeren. Viele hebben tho dier tied dat Sassenland moiten rumen und hebben sich oiveralle niedergezettet, oick hier in uns Cleefsland, bedechtelick omb der Perikelen willen, die sy oiveralle, doch nicht secretelick, utgezettet waren. Unter diesen befand sich oick einen gewissen Noël ut die Verwandschaft der voiralders von Herr Steffen Noël, Pharherr tho Angrogne. Diesen Pharherr heft noch Ao. ca. 1460 geleft und hie heft viel utgestaen in die temtatien van den Greeve de la Trinite, die mit sinne Henckers tho Angrogne gekoemen waer, umb mit Vier und Swerdt saemptlicke gloivige broeders und heuren Goidsdienst tho verfolgen und tho dempfen, oick haben sy in die grouwelicke verfolgung und Massacre die Pabst Innocenz der VIII. dieses names im Jaer unsers Herren 1488 durch sinne Policen geattentirt, mutten leiden.

« Den Bluthund Albert de Captaneis rigte sinnen ganck mit ongefehr 1800 man tegen die gloivigen Waldensiers und toog in die thalen Angrogne, Lucerne, Peruse, Martyn, Vaucluson und tho Pragela, umb alle tho tormentiren und tho massacrieren; viele satten het op die flucht. —

« So balde die feinde aangrepen, wierpen sich die vrouwluden und Kinder oep Knien und schreyden oep thon Himmel, in heure tale sich uttende: « O Dio adjutaci, d. i. God hilf uns ».

« Unter die Entkommene waeren viele, die sich als die voiralders in Sassen und hernach tho an den Rhin in Westphalen sich begaeven. Bey diese waer oik einen Noël, der umb die Verfolgung willen sinnen nahme in Neij of beter Noij heft geandert: diens nachkommenschaft heft hier tho Embrick gewoont und sind by oprichting unser gemeinte oick lidmaet gewest und tot hulf der Kerke viel heft angewandt. Diesen ist verwandt geworden

an Wittens familie, die hernach in Regiment der stadt gekommen sind.» — Voici la traduction de ce document:

« Cent-vingt-six ans déjà avant la Réforme de Luther, (donc en 1391) des Chrétiens Evangéliques ont habité l'Allemagne, ainsi que nos provinces, *où leurs descendants vivaient encore au temps où une Eglise protestante se constituait dans cette localité-ci* (à Emeric).

« En l'année 1391 de notre Seigneur, l'on arrêta de propos délibéré, en Saxe et en Poméranie, 443 Vaudois (1), lesquels déclarèrent tous qu' ils accomplissaient la volonté de Dieu et qu'ils persévéraient dans le culte qu'ils rendaient à Dieu, conformément à ce qu'ils avaient appris de la bouche de leurs pères, et que des *maîtres* de la Bohême étaient aussi venus à eux, sans avoir rencontré d'obstacles. Plusieurs ont dû, à cette époque, abandonner la Saxe, et se sont établis partout, de même que dans notre *territoire de Clèves*, en cachette, à cause des dangers auxquels ils étaient partout exposés, non toutefois en secret. (2)

« Parmi ceux-ci se trouvait un certain *Noël* de la famille des ancêtres de M. *Etienne Noël*, pasteur à Angrogne. Ce pasteur vivait encore vers l'an 1460, et il a beaucoup souffert durant la persécution du Comte *de la Trinité*, qui était venu à Angrogne avec ses bourreaux pour y poursuivre, par le feu et l'épée, tous les frères croyants et y détruire leur culte. Ils ont aussi eu beaucoup à souffrir pendant l'horrible persécution et le massacre que le pape Innocent VIII entreprit contre eux en l'an 1488 de notre Seigneur, par le moyen de ses recors.

(1) Sur la persécution des Vaudois de laquelle il s'agit ici, voy. l'ouvrage de *W. Wattenbach* sur « l'Inquisition contre les Vaudois dans la Marche de Brandebourg et dans la Poméranie », Berl. 1886.

Flaccius dans son *Catalogus testium veritatis*, parlant de ses sources sur les Vaudois, dit qu'il possède un gros volume de procès dans lequel se trouvent les noms de 443 Vaudois qui ont dû comparaître, en 1391, en Poméranie et dans la Marche de Brandebourg, devant le tribunal de l' Inquisition. Plusieurs de ces Vaudois auraient déclaré qu'ils appartenaient à la secte depuis 20 à 30 ans, et plusieurs même auraient ajouté que leurs ancêtres avaient eu la même foi, et que leurs *magistri* venaient à eux de la Bohême. Wattenbach a retrouvé ce précieux volume de Flaccius dans la bibl. de Wolfenbüttel, mais malheureusement il n'est plus complet: des 443 Vaudois il en manque 303, et le dernier de ceux qui restent porte le No 443. Voy. aussi l'ouvrage tout récent de M. W. Preger, dont nous nous occupons plus loin, « Ueber das Verhältniss der Taboriten mit den Waldesiern des 14. Jahrh., » page 12.

(2) Le mot *secretelick* est évidemment mal copié, ou bien c'est une faute du ms original, L. K.

«Le sanguinaire Albert de Capitaneis, à la tête d'environ 1800 hommes, marcha contre les fidèles Vaudois, et pénétra dans les Vallées d'Angrogne, de Luserne, de Pérouse, de (St) Martin, de Val Cluson et de Pragela, pour y mettre à la torture et y massacrer tout le monde. *Plusieurs sauvèrent leur vie en prenant la fuite* (1).

«Aussitôt que les ennemis eurent commencé l'attaque, les femmes et les enfants se jetèrent à genoux, et, les yeux tournés vers le ciel, s'écriaient en leur langue: «O Dio ajutaci», c.-à-d. «ô Dieu! viens-nous en aide»!

«Parmi ceux qui s'échappèrent, il y en eut plusieurs qui, suivant l'exemple de leurs ancêtres, se rendirent en Saxe et de là jusqu'au Rhin en Westphalie. Parmi ceux-ci se trouvait aussi un certain *Noël*, qui, à cause de la persécution, avait changé son nom en celui de *Neij*, ou plutôt de *Noij*. Ses descendants ont habité ici à Emeric, et ont aussi pris part à la fondation de notre Communauté, et ont beaucoup fait pour le soutien de l'Eglise. Ce Noël s'est allié, par un mariage, à la famille des Witten, lesquels dans la suite ont joué un rôle important dans le gouvernement de la ville.»

Cette Madeleine Witten, qui en l'an 1574 était en possession du livre sus-mentionné des Evangiles, appartenait évidemment à la famille Witten, laquelle était devenue parente, par alliance, des descendants de la famille Noël réfugiée de la Marche de Brandebourg et d'Italie. Comme on le voit, les annotations de ce livre des Evangiles sont fort-importantes, puisqu'elles nous fournissent quelques données qui remontent à une *tradition de famille*, et sont par conséquent *à l'abri* de tout soupçon d'invention savante et de falsification dont le but aurait été d'attribuer une haute antiquité à la secte.

(1) M. le doct. Keller parle de cette persécution à la page 298 de son ouvrage intitulé «die Reformation u. die älteren Reformparteien», Lpz 1885, 8°: «Lorsque, dit-il, Innocent VIII fut monté sur le trône papal, l'on commença une guerre systématique d'anéantissement [des Vaudois]. Le légat du pape, Albert de Capitaneis, se mit à la tête d'une armée de 10.000 hommes, et entra dans les Vallées Vaudoises. Il n'atteignit cependant pas son but, car les «frères» qui, selon leurs très-anciens principes, rejetaient, il est vrai, la guerre, mais considéraient comme permise celle pour la défense personnelle, opposèrent une résistance énergique. Le légat dit, dans son rapport (1489) sur cette campagne, que le nombre des hérétiques se montait à 50.000».

Il y est dit que des Vaudois, chassés de la Marche de Brandebourg et de la Poméranie en 1391, vinrent s'établir dans le territoire de Clèves. En outre, la persécution bien connue d'Albert de Capitaneis dans les Vallées a déterminé, dès l'an 1488, une nouvelle émigration de Vaudois, dans le Bas-Rhin; et au temps où éclata à Wittemberg la lutte pour la foi réformée (1517) l'on trouvait encore dans les provinces du Bas-Rhin des enfants, des descendants de ceux qui autrefois s'y étaient réfugiés du Piémont.

De tout ceci l'on peut presque affirmer avec une entière certitude que les persécutés vaudois, qui s'expatriaient, dirigeaient chaque fois leurs pas du côté du Bas-Rhin, où ils étaient sûrs de rencontrer des frères en la foi, — des frères qui, dans le sens de leurs communautés et non dans le sens de l'Eglise romaine ou luthérienne, formaient une église, suivant le principe que trois chrétiens suffisent pour constituer une église, pourvu qu'elle soit organisée conformément à l'institution de Jésus-Christ.

Il est vrai que ces frères se soumettaient aux cérémonies de l'Eglise romaine, mais l'on peut prouver que bon nombre de ces associations secrètes du 16e siècle, qui appartenaient à la foi évangélique, se rattachaient extérieurement au catholicisme, et faisaient même baptiser leurs enfants par des prêtres catholiques, sans qu'elles crussent toutefois renoncer à leur qualité de «communautés évangéliques»; et de fait elles étaient aussi reconnues telles par leurs sœurs, pourvu qu'elles se soumissent à l'organisation ecclésiastique commune, c.-à-d. qu'elles eussent leurs anciens, leurs prédicateurs et leurs diacres, et envoyassent leurs représentants aux assemblées générales. De cette manière, mainte communauté secrète a pu survivre aux persécutions, et aucun amateur de nouveautés n'a encore osé nier, par ex., l'existence de chrétiens évangéliques, organisés en églises, à Büderic, Orsoy, Goch, Clèves, Rees, Emeric etc. au XVI siècle, lors même qu'il n'y soit nulle part fait mention d'un culte public à l'époque dont nous parlons.

Dans le même sens, ces coreligionnaires évangéliques, qui en 1391 et 1488 cherchèrent un refuge chez leurs frères du Bas-Rhin, y ont constitué des Communautés secrètes. Que l'on veuille

bien observer que, selon la tradition, les Vaudois sont expressément désignés ici sous le nom d'*Evangéliques*.

Tout ceci, dit le Dr. K., nous explique pourquoi précisément dans le Bas-Rhin, après la manifestation du grand mouvement religieux, l'on rencontre de très-bonne heure des églises, dont les adhérents reçurent, dès l'an 1525, en Suisse le nom injurieux d'« anabaptistes, » après avoir été connus là même, dès l'an 1521, sous le nom de « spirituels », ou « spiritueux » dans les procès qui leur furent intentés comme à des hérétiques. Pareillement en Suisse, ceux qui plus tard furent appelés anabaptistes étaient auparavant désignés sous le nom *d'écoles d'hérétiques* ou *écoles de Juifs* (1), suivant l'usage des théologiens orthodoxes vis-à-vis des Vaudois et des Cathares, ainsi qu'on peut le prouver dès le XIIe siècle.

A cette même époque, continue K., nous rencontrons de semblables synagogues précisément dans le Bas-Rhin. Les adversaires, par ex., appelaient ainsi, dès l'an 1523, les services religieux réguliers de Büdéric, dirigés par Adolphe Clarenbach, par Koppriss, (2) par Ginderich, Sylvanus et d'autres.

L'anabaptisme se répandit, depuis l'an 1525, dans tout le Bas-Rhin et principalement dans les localités de Wesel et de Calcar, de Clèves, Goch, Rees, Emeric, Aix-la-Chapelle, Bocholt, Borken, Breden, Burtscheid, Elberfeld, Düren, Jülich, Sittard, Linnich, Montjoie, Flamersheim, Altenkirchen, Gladbach, Kronenberg etc., malgré la forte réaction qui suivit la défaite de Münster. Il est bien naturel qu'ils ne fissent pas parler souvent d'eux, vu qu'ils n'existaient que comme communautés secrètes, contre lesquelles les lois du pays étaient si sévères qu'elles punissaient de mort ceux qui étaient découverts en faire partie. Enfin, au XVIIe siècle, la liberté religieuse, accordée par les Hohenzollern, leur permit de sortir de l'obscurité dans laquelle leur histoire avait été jusqu'alors enveloppée.

ALEX. VINAY.

(1) Voy. Keller, « die Reformation u. d. ält. Reformparteien, p. 399.

(2) Ad. Clarenbach, suivant les livres des martyrs, appartenait aux anciennes églises évangéliques appelées baptistes; Koppriss fut pendu comme anabaptiste.

Rapport des Vaudois avec les Taborites au 14e siècle (1)

La question de savoir quelle part les Vaudois peuvent avoir eue, dans l'essai de réformation en Bohême au XVe siècle, et particulièrement dans le mouvement hussite, est sans contredit aussi difficile à résoudre qu'importante pour quiconque désire embrasser dans son ensemble l'histoire religieuse du moyen-âge. Elle a été soulevée ces derniers temps, et les historiens y ont donné des réponses très-différentes. Les uns, comme L. Krummel (1886), *Palacky* (1869), *Gindély* (1868) et avant eux *Dieckhoff* (1851) et *Herzog* (1853) nous avaient assuré, contrairement à l'opinion séculaire de Flaccius, que les Vaudois n'avaient exercé aucune influence sensible sur le hussitisme; *von Zezschwitz* au contraire, en étudiant les « *Catechismes des Vaudois et des Taborites* » (Erl. 1863), est arrivé à se persuader qu'il y a eu entre eux échange de doctrines. *Jaroslaw Goll* (2), l'un des historiens les plus récents du Hussitisme, aboutit, dans les grandes lignes, aux mêmes résultats auxquels arriver M. Preger, quoiqu'il n'entre pas dans de nombreux détails sur les relations des Vaudois avec les origines des Hussites et notamment des Taborites, et qu'il ne touche pas même aux différences doctrinales entre les Vaudois français et les Vaudois italiens. M. Herm. Haupt enfin dans son livre sur « *les sectes religieuses en Franconie avant la Réformation* », (3) identifiait en 1882 la doctrine des Taborites avec celle des Vaudois, et promettait en même temps de

(1) Ueber das *Verhältniss d. Taboriten zu den Waldesiern* des 14. Jahrh., von *W. Preger*. Aus den Abhandlgn d. k. bayer. Akad. d. Wiss. III Cl. XVIII. Vol. I. Abth., Mün. 1887, p. 111 in-4°.

(2) Quellen u. Untersuchgn zur Gesch. d. böhm. Brüder, Prag., 1878-82.

(3) p. 29-30:... « das Waldenserthum muss in Böhmen, durch glückliche Umstände begünstigt, besonders tiefe Wurzeln gefasst haben;... das Reformprogramm der Waldenser, mit äusserst geringen Modificationen u. bis auf die scheinbar nebensächlichsten Punkte, wurde von den Taboriten aufgenommen;.... das Waldenserthum mit seiner consequenten *Negirung aller kirchlichen u. politischen Institutionen,* die mit der Bibel nicht in Einklang zu stehen schienen, ist das treibende u. eigentlich revolutionäre Element des hussitischen Reformationsversuchs gewesen, » etc.

donner un jour, dans un écrit spécial, la démonstration de cette thèse.

Cette démonstration c'est M. le doct. théol. Preger (1) qui vient de la présenter au public dans le volume dont nous avons donné le titre en tête de cet article. Dans le Ier chap., il s'occupe de la contrée où surgirent les Taborites, et, — se basant sur une Relation de l'Inquisition dans la Basse-Autriche (1315), sur les Actes de l'Inquisition des Vaudois de Bohême et de Pologne, dont parle Flaccius Illyr. (2), sur une lettre de Jean XXII (1.er avr. 1315), sur une autre lettre papale (6 mars 1340), ainsi que sur le rapport de la 2e persécution du roi Jean (1335) contre les Vaudois de Bohême, sur plusieurs passages du traité de David d'Augsb., sur Pilichdorf, Bern. Guidonis et les discussions synodales de Prague (qui remontent à l'an 1353) etc., — il démontre qu'il y eut en Bohême, pendant tout le XIVe siècle et sans interruption, une très-grande quantité de Vaudois italiens, jusqu'au temps où l'agitation des Hussites éclata. Les Vaudois italiens sont surtout nombreux dans la Bohême méridionale et dans les environs de Neuhaus et Austie (le Tabor). Pleins de confiance en leur nombre, ils y prennent même une attitude hostile au catholicisme persécuteur, et s'y laissent entraîner à des actes de violence. Ils y sont représentés particulièrement par les habitants des campagnes, et les doctrines qu'ils professent sont celles des *pauvres de la Lombardie*.

M. Preger établit ensuite une comparaison minutieuse des doctrines des Taborites avec celles des Vaudois, afin de voir *si* et *dans quelle mesure* l'on peut parler raisonnablement d'une action Vaudoise dans la formation du parti des Taborites. Pour cela, il passe tout d'abord en revue quelques-unes des principales sources doctrinales des deux Communautés (chap. II-III).

---

(1) M. W. Preger, prof. à Munich, s'occupe depuis bien des années, de l'histoire du mouvement religieux anti-romain à travers le Moyen-âge. Parmi ses nombreux ouvrages nous rappelons ici celui sur *M. Flaccius Illyr. et son temps*, 1859-61, p. 1019, 8°; les *Lettres d'H. Suso* d'après un Ms du 15e siècle, 1867, p. 97, 8°; *Maître Eckhart et l'Inquisition*, 1869, p. 47, 8°; l'*Histoire du mysticisme allem. au Moyen-âge*, 1874-81, p. 956, 8°; ses *Contributions à l'hist. des Vaudois* du Moyen-âge, 1875, p. 72 in-4°; son édit. du *Traité de David d'Augsbg sur les Vaudois*, 1878, p. 55, 4°; la *Politique de Jean XXII touchant l'Italie et l'Allemagne*, 1885, p. 95 in-4°.

(2) Catal. testium veritatis, ed. Francf. 1666, p. 638.

Ce sont, du côté des Vaudois de Bohême: — 1° la lettre des *pauperes italici* à leurs frères et amis d'Allemagne (du 1230 env. selon lui, du 1218 ou à peu près, selon C. Müller); — 2° l'Anonyme de Passau (1260); — 3° le traité de David d'Augsbourg sur les Vaudois (1), et 4° la relation de l'Inquisition de l'an 1391. L'examen de ces documents lui permet de conclure ceci, c'est qu'à côté des Vaudois français et des Vaudois italiens, il doit s'être formé dans le cours du XIVe siècle une 3me communauté, la communauté allemande, à laquelle se rattachaient les Vaudois allemands, de provenance soit française, soit italienne. Ainsi l'Eglise Vaudoise allemande aurait été ce que nous appellerions de nos jours une église unie, dans laquelle chaque groupe aurait continué à avoir ses particularités doctrinales. Les Italiens auraient continué à prévaloir dans l'Allemagne orientale et les Français dans l'occidentale.

Parmi les sources propres à fournir les renseignements les plus précieux sur les commencements de l'existence des Taborites, il faut ranger: 1° une lettre du 1416 de Christiann von Prachatic, *magister* de Prague, à Wenzel Koranda, prêtre de Pilzen, l'un des chefs des Taborites; — 2° le rapport d'un inconnu (1416) sur les événements de la forteresse de Kozi et de la ville d'Austie (Tabor) (2); — 3° une plainte (25 janvier 1417) des *Magistri* de Prague sur les innovations des Taborites; — 4° les propositions formulées par les Taborites (1420); — 5° des écrits de quelques Taborites, existant encore, et des extraits d'écrits perdus des Taborites, rédigés par les adversaires; — 6° enfin et surtout l'apologie des Taborites (1431).

Dans le Chap. IV, de beaucoup le plus étendu, puisqu'il constitue la partie principale de l'ouvrage, nous lisons, avec le plus vif intérêt et une vraie admiration pour l'habileté avec laquelle les documents divers sont utilisés, l'examen comparatif très-soigné et complet, nous semble-t-il, de la doctrine primitive des Taborites et de celle des Vaudois italiens qui avaient, répétons-le, par leurs missions, des adhérents en Autriche, en Bohême et dans le Nord de l'Allemagne.

C'est dans cette étude comparative que l'A. arrive à des conclusions diamétralement opposées à celles que C. Müller nous

(1) En opposition à l'opinion de K. Müller, le doct. Preger démontre, par des arguments qui nous semblent irréfutables, qu'il s'agit ici de Vaudois français, soit parcequ'ils sont appelés « pover de Leun », soit par ce qu'il y est dit sur le baptême, le mariage des prédicateurs itinérants et la S. Cène.

(2) Ce 2e document sert à compléter la lettre précédente.

présente dans son récent ouvrage (1) sur *Les Vaudois et leurs divers groupes jusqu'au commencement du 14e siècle* (Gotha, Perthes, 1886). M. Preger observe avec beaucoup d'à propos, selon nous, qu'il est surprenant que C. Müller, aux yeux duquel on a exagéré l'importance réformatrice des Vaudois, nous donne d'eux une caractéristique si incomplète, vu qu'il ne mentionne aucunement leur principe fondemental, celui sur lequel ils s'appuient, dès les premiers temps de leur histoire, et auquel ils se sont cramponnés avec toujours plus de force et de conviction. Nous voulons parler de leur attachement aux *S. Ecritures* qui sont pour les Vaudois en général, et plus encore pour les Italiens que pour les Français, la *règle unique de foi et de conduite*. Celui qui, lorsqu' il s' agit de caractériser la tendance doctrinale des Vaudois, passe sous silence ce principe vaudois par excellence, ce principe si clairement et si catégoriquement exprimé de l'autorité absolue et unique de la Bible, arrivera sans doute à donner des anciens Vaudois une notion toute nouvelle, à laquelle nous n'étions guère habitués, et pourra par conséquent nier leur importance réformatrice.

Il n'était pas trop difficile à M. Preger de réfuter M. Müller à cet endroit: il lui suffisait de citer pour cela et Alanus ab Insulis et la lettre sur la conférence de Bergame (1218), étudiée particulièrement par Preger dans ses *Beiträge z. Gesch. d. Waldesier im Mittelalter*, et quantité d'auteurs catholiques du XIIIe et du XIVe siècles (Moneta, l'Anon. de Passau, les Actes de l'Inquisition de l'an 1391 et 1398...). — Les Taborites de même sont, dès le commencement, aussi décidés que les frères de la Lombardie à l'égard des S. Ecrit., principe normatif suprême et unique de leur foi et de leurs mœurs.

Nous renonçons, bien malgré nous, au plaisir que nous aurions eu à résumer ici les résultats obtenus par M. Preger sur tous les points de comparaison entre Taborites et Vaudois, ainsi sur la valeur de la tradition, sur l'Eglise et les églises, les frères et les croyants, le sacerdoce universel et le gouvernement de l'Eglise, la consécration des lieux de culte etc., sur le baptême, la S. Cène, la confirmation, l'extrême onction, la confession, les images, les reliques, les pèlerinages, le jeûne et les jours de fête, le purgatoire, le jurement, la peine de mort, le droit civil et canonique. La conclusion de M. Preger est qu'il n'est aucune

(1) Die Waldenser u. ihre einzelnen Gruppen bis zum Anfang des 14. Jahrh. von D. Carl Müller. Gotha, 1886, p. XII-172, 8°.

doctrine, de quelque importance, des Vaudois qui ne soit professée pareillement par les Taborites, et vice-versa qu'il n'est pas de doctrine des Taborites primitifs que l'on ne puisse comparer à celles des Vaudois, soit dans ses principes, soit dans la forme particulière que les nouvelles circonstances de temps lui firent revêtir. Toutes les croyances essentielles des Taborites primitifs sont en parfait accord avec celles des Vaudois. Elles peuvent se superposer les unes aux autres.

Les Taborites sont bien plus éloignés de l'église catholique que Wiclef, et dans les points essentiels, tels que la théorie de l'Eglise, l'efficacité des sacrements, la doctrine de la S. Cène suivant qu'ils la professaient avant 1420, le purgatoire, la messe en faveur des morts, le culte des saints et des images etc., les Taborites ne s'accordent pas avec Wiclef, mais oui bien avec les Vaudois en général et tout particulièrement avec les Vaudois italiens. Ils s'éloignent plus encore de J. Huss que de Wiclef, pour ce qui a trait au culte des saints, aux reliques, aux images, aux sept sacrements.

Ce sont les Calixtins, et non pas les Taborites, qui sont les héritiers de J. Huss. Puis donc que les Taborites diffèrent de J. Huss et de Wiclef précisément à l'époque où le parti était en formation; puisque d'un autre côté toutes leurs principales croyances s'identifient à celles des Vaudois italiens, et qu'il a été démontré que des Vaudois en fort grand nombre existaient en Bohême lors de la naissance des Taborites; puisque enfin les Vaudois d'abord et les Taborites ensuite rencontrèrent des adhérents, surtout dans les campagnes et dans la Bohême méridionale : la conclusion qui s'impose à nous est que les Taborites ont reçu des Vaudois ce qui les distingue des Calixtins, c.-à-d. des Hussites modérés; ils sont les fils spirituels, les continuateurs des Vaudois de Bohême.

Tel est le résultat définitif du parallèle de M. Preger. Dans le chap. V^me^ et dernier, il confirme encore ce résultat par le témoignage de quelques historiens contemporains, quoique l'on ne possède jusqu'à présent que fort peu de chose sur l'histoire intime de la naissance du parti des Taborites. Il existe un témoignage au moins de la plus haute importance; c'est celui que nous fournit la lettre de Chr. von Prachatic, magister de Prague, au prêtre de Pilzen, Wenzel Koranda, qui venait d'être gagné au nouveau parti. Elle est de l'an 1416 selon Palacky, c.-à-d. des premiers commencements des Taborites. Prachatic y donne libre essor à

sa douleur; il dit qu'il ne peut comprendre que des personnes intelligentes se laissent séduire par des gens *ignorants*, de *l'un et de l'autre sexe*, lesquels sous une *apparence de piété* les induisent très-souvent *(saepissume)* à rejeter le purgatoire, à ne point prier pour les morts, à ne pas invoquer les saints, à ne pas chanter le « salve regina », à jeter *(sterquilinio)* dans le fumier les reliques des saints, à brûler les images, à faire fi en un mot des cérémonies et des usages ecclésiastiques, comme si c'était autant d'inventions humaines, et à se conformer plutôt, de tout point, aux usages de l'Eglise primitive. Tout ceci nous montre qu'il est ici question d'une communauté qui a un programme d'opposition catégorique, bien déterminé. Et quiconque a lu les rapports de l'inquisition contre les Vaudois (Pilichdorf, David d'Augsb., Bern. Guidonis, l'Anon. de Passau et d'autres) retrouve ici, trait pour trait, tous leurs principes distinctifs. Et dans la chronique de Laurentius von Brezowa (1420), il est expressément dit que les Taborites « item purgatorium animarum esse post hanc vitam *cum Waldensibus* negabant. »

Un autre témoignage très-important encore, c'est celui de Th. Ebendorfer, chroniqueur autrichien de l'époque, originaire précisément de l'Autriche méridionale, où les Vaudois avaient le plus d'adhérents: En parlant des événements qui suivirent de près le martyre de J. Huss, « à cette époque, écrit-il, les Vaudois, qui jusqu'alors s'étaient tenus cachés, levèrent la tête et commencèrent à se défendre avec les armes ».

L'on s'explique du reste aisément la chose: La conduite du Concile de Constance à l'égard de J. Huss et les mesures sévères qui furent prises contre la Bohême, y réveillèrent le sentiment national et y exaspérèrent à tel point les esprits, que, pour les Hussites les plus décidés, les *Magistri* de Prague étaient désormais loin de satisfaire à leurs exigences, et Huss même s'était à leurs yeux arrêté à mi-chemin: ils arborèrent donc le programme des Vaudois italiens les plus radicaux; quelques théologiens de Prague se mirent à leur tête, et tous ensemble ils s'unirent aux Vaudois pour ne former plus qu'un parti nouveau, celui des Taborites, dont les doctrines auront dorénavant pour base celles des Vaudois. ALEX. VINAY.

NOTA: — Le manque d'espace nous oblige à renvoyer au prochain N. du bulletin le paragraphe sur la Bibliothèque et les Archives.

Errata-Corrige: Page 16, ligne 32, au lieu de Purretin lisez Turretin.